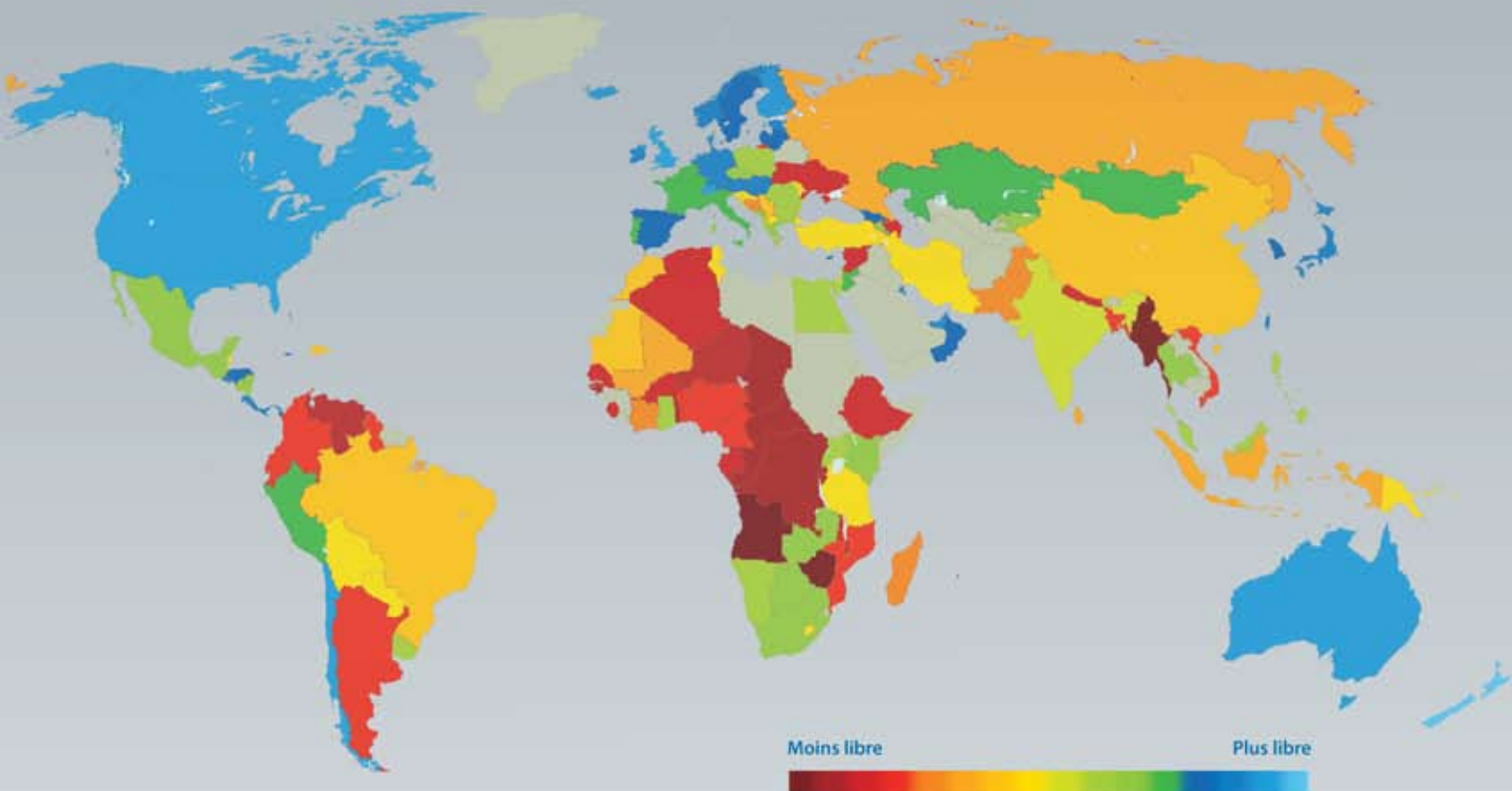




Édition spéciale pour le XII^e Sommet de la Francophonie

La liberté économique dans la Francophonie

2008



INSTITUT
FRASER

Louis-Philippe Beland
Salem Ben Nasser Al Ismaily
& Fred McMahon

 Édition spéciale pour le XII^e Sommet de la Francophonie

La liberté économique dans la Francophonie 2008

Louis-Philippe Beland,
Salem Ben Nasser Al Ismaily
& Fred McMahon



2008

© Institut Fraser 2008. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite de quelque manière que ce soit sans autorisation écrite, sauf s'il s'agit de courts passages cités dans des articles et comptes rendus.

Institut Fraser

Nous entretenons la vision d'un monde libre et prospère où chacun profite de meilleurs choix, de la compétitivité des marchés et du principe de responsabilité personnelle. Selon cette vision, notre mission consiste à évaluer, à analyser et à faire connaître les effets d'un marché concurrentiel et de l'intervention gouvernementale sur le mieux-être des individus.

Fondé en 1974, l'Institut Fraser est un organisme indépendant de recherche et d'éducation présent à travers l'Amérique du Nord et a des partenaires internationaux dans plus de 70 pays. Nos travaux sont financés par les cotisations déductibles de milliers de particuliers, d'organismes et de fondations. Pour protéger son indépendance, l'Institut n'accepte ni subventions publiques ni contrats de recherche.

Avertissement

Les auteurs de cette publication ont travaillé en toute indépendance et les opinions qu'ils expriment le sont à titre personnel, sans nécessairement traduire l'avis des supporteurs, administrateurs ou employés de l'Institut Fraser. La présente publication n'implique aucunement que l'Institut Fraser, des membres de son conseil d'administration ou ses employé(e)s souhaitent l'adoption ou le rejet d'un projet de loi, quel qu'il soit.

Imprimé et relié au Canada.

Table des matières

Notices biographiques et remerciements / iv

Résumé / v

La liberté économique dans la Francophonie / 1

Figure 1 : Résumé des scores pour la liberté économique de l'OIF, 2006 / 5

Figure 2 : Score Moyen pour EFW Chain-link / 15

Tableau 1 : La liberté économique par catégorie (rang), 2006 / 6

Tableau 2 : Catégorie 1 – Scores et données pour chaque composante, 2006 / 8

Tableau 3 : Catégorie 2 – Scores pour chaque composante, 2006 / 10

Tableau 4 : Catégorie 3 – Scores et données pour chaque composante, 2006 / 11

Tableau 5 : Catégorie 4 – Scores et données pour les composantes A & B, 2006 / 12

Tableau 6 : Catégorie 4 – Scores pour les composantes C, D & E et Scores totaux, 2006 / 13

Tableau 7 : Catégorie 5 – Scores pour la composante A, 2006 / 17

Tableau 8 : Catégorie 5 – Scores pour la composante B, 2006 / 18

Tableau 9 : Catégorie 5 – Scores pour la composante C et Scores totaux, 2006 / 19

Tableau 10 : Indices de développement humain, 2006 / 20–21

Références / 22

Appendice : Notes explicatives et sources de données, en bref / 23

Notices biographiques et remerciements

Louis-Philippe Beland

Louis-Philippe Beland est un analyste des politiques publiques pour le Centre de recherches sur le Commerce et la Mondialisation à l'Institut Fraser. Il détient un Baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal, option économie appliquée et une maîtrise en économie de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC). Il a rejoint l'Institut Fraser en juillet 2008 et travaille sur divers projets liés à la liberté économique et au développement.

Salem Ben Nasser Al Ismaily

Dr. Salem Ben Nasser Al Ismaily a fait ses études en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Il a des diplômes en télécommunications, en sciences humaines, en ingénierie industrielle, en administration des affaires et en philosophie. Il a fondé l'Omani Centre for Investment Promotion and Export Development (OCIPED) en 1996 dont il est le vice-président et président directeur général. En 2005, Al Ismaily a fondé l'International Research Foundation (IRF) dont il est le Président du Conseil d'Administration. L'IRF fut à l'origine de la recherche *Economic Freedom of the Arab World* et a lancé en 2005 la première cérémonie de remise des prix de la Liberté Économique dans le monde arabe. Cet événement a lieu chaque année dans quelques capitales du monde arabe soigneusement choisies afin de récompenser leurs réalisations dans le domaine de la liberté économique. Il est également membre du conseil d'administration de plusieurs compagnies pétrolières ou de services financiers.

Fred McMahon

Fred McMahon dirige le Centre de recherches sur le Commerce et la Mondialisation à l'Institut Fraser. Le centre publie *Economic Freedom of the World* et coordonne le Réseau de liberté économique, un groupe formé d'instituts de recherche et d'organismes à caractère éducatif dans plus de 75 nations et territoires. Il dirige également le Global Centre for Mining Studies et coordonne l'*Annual Survey of Mining Companies* à l'Institut Fraser, qui a une couverture médiatique mondiale. Il est l'auteur de plusieurs livres et de nombreux articles qui ont été publiés dans de nombreux journaux académiques et dans de nombreux médias grand public.

Remerciements

La liberté économique dans la Francophonie (2008) s'appuie sur *Economic Freedom of the World: 2008 Annual Report* de James D. Gwartney et Robert A. Lawson assisté par Joshua C. Hall avec Seth Norton. Tous les tableaux et les statistiques présentés dans le présent rapport ont été calculés en utilisant le travail colossal de Gwartney et Lawson. L'analyse et les recommandations présentées ici n'auraient pas été possibles sans le rapport mondial.

Nous tenons également à remercier Jean-François Minardi et Amela Karabegovic de l'Institut Fraser et Emmanuel Martin de l'Institut Cato pour leurs contributions et commentaires bénéfiques sur les versions antérieures de ce texte.

Louis-Philippe Beland, Salem Ben Nasser Al Ismaily & Fred McMahon

Résumé

La liberté économique dans la Francophonie (2008), fondée sur *Economic Freedom of the World: 2008 Annual Report*, analyse la liberté économique des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La liberté économique est mesurée dans cinq catégories différentes : (1) la taille de l'appareil gouvernemental; (2) la structure juridique et la sécurité du droit de propriété; (3) l'accès à une monnaie saine; (4) la liberté de commerce international et (5) la réglementation du crédit, du travail et des activités commerciales.

1 Les pays de la Francophonie bénéficient d'un niveau de liberté économique plus faible que celui des Nations du Commonwealth, de la Ligue arabe, de l'Amérique centrale et du Sud et de l'Asie. Vingt-neuf des trente-cinq membres de la Francophonie sont des pays en voie de développement possédant un faible PIB par habitant et des indicateurs de développement déplorables, tels que l'espérance de vie à la naissance, le taux de survie infantile et le nombre de médecins pour 1000 habitants.

2 La catégorie la plus problématique pour les pays de la Francophonie est la structure juridique et la sécurité du droit de propriété. Vingt États membres ont un score inférieur à 5 sur 10 pour la qualité de leur système juridique (où une valeur plus élevée signifie un niveau plus élevé de liberté). Six d'entre eux ont un score inférieur à 3. La liberté de commerce international et la réglementation du crédit, du travail et des activités commerciales posent également problème pour plusieurs pays de la francophonie.

3 Les pays de l'OIF ayant davantage de liberté économique ont un PIB par habitant plus élevé et bénéficient d'une croissance économique plus forte, d'une plus grande espérance de vie à la naissance et d'un faible taux de mortalité infantile. Ils obtiennent également de meilleurs résultats dans plusieurs indicateurs de développement tels que la perception de la corruption, les droits politiques, les libertés civiles et l'Indice de performance environnementale.

4 Certains pays en voie de développement ont fait des progrès considérables. Ainsi, entre 1990 et 2006, cinq pays sont devenus beaucoup plus libres économiquement. L'Albanie, la Bulgarie, la République Démocratique du Congo, l'Égypte et la Roumanie ont fait des progrès importants.

5 Les pays en voie de développement de la Francophonie doivent mettre l'accent sur l'accroissement de la liberté économique pour promouvoir la croissance économique et réduire la pauvreté. Trois aspects sont cruciaux.

- ◆ L'État de droit doit être renforcé afin de protéger le droit de propriété, d'encourager l'investissement et de réduire la corruption.
- ◆ Les obstacles au commerce international doivent être supprimés. Les pays en voie de développement ont tendance à avoir de plus petits marchés intérieurs et pourraient ainsi bénéficier de l'ouverture de leurs frontières.
- ◆ La réglementation des entreprises doit être simplifiée afin d'encourager l'investissement et la création d'entreprise.

La liberté économique dans la Francophonie

Introduction¹

Le présent rapport est la première analyse de la liberté économique des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)². Le rapport, qui s'appuie sur *Economic Freedom of the World: 2008 Annual report*, analyse en détails la liberté économique des pays membres de l'OIF et établit des comparaisons avec les meilleurs pratiques dans le monde. Comme le démontrent de nombreuses études, la liberté économique est le principal moteur de la croissance économique et de la prospérité. Elle réduit la pauvreté, augmente les autres libertés (démocratie, par exemple) et améliore la qualité de vie.

La plupart des États membres sont des pays en voie de développement et se classent très mal pour la liberté économique dans la plupart des catégories³. Plus précisément, vingt-neuf des trente-cinq pays inclus dans le rapport sont des pays en voie de développement ayant un faible PIB par habitant et des indicateurs de développement

déplorables (tels que l'espérance de vie à la naissance, le taux de survie infantile et le nombre de médecins pour 1000 habitants).

L'un des objectifs de l'OIF est d'aider ses membres en voie de développement à s'intégrer à l'économie mondiale et à lutter efficacement contre la pauvreté (OIF, 2008). Les tableaux et les résultats qui suivent démontrent toutefois que beaucoup de chemin reste à faire pour les nations en voie de développement au sein de la Francophonie. Plusieurs recommandations sont également incluses dans le but d'offrir des solutions.

La liberté économique

La liberté économique est traditionnellement définie comme suit :

Les individus jouissent de liberté économique lorsque : a) la propriété qu'ils acquièrent sans faire usage de force, de fraude ou de vol est protégée d'atteintes matérielles par autrui et b) ils sont libres de faire usage, d'échanger ou de disposer de leur propriété, tant que leurs actions ne violent pas les mêmes droits d'une autre personne. Ainsi, un indice de liberté économique devrait évaluer dans quelle mesure la propriété légitimement acquise est protégée et à quel point les individus sont libres de conclure des transactions volontaires. (Gwartney, Lawson et Block, 1996, p. 12)

La mécanique de la liberté économique est facile à comprendre. Toute transaction librement conclue doit profiter aux deux parties. Si ce n'était pas le cas, la partie lésée rejeterait l'entente. Ce concept a des conséquences partout au sein de l'économie. Lorsque les consommateurs sont libres de choisir, ils sont surtout attirés par la meilleure qualité au meilleur prix. Un producteur doit constamment améliorer le prix et la qualité de ses produits ou en inventer de nouveaux. Autrement, les

1 Ce texte et la description de la liberté économique s'inspire en grande partie de Al Ismaily & al. (2007).

2 Les membres de l'Organisation internationale de la Francophonie pour lesquels des scores de liberté économique sont calculées sont : l'Albanie, la Belgique, le Bénin, la Bulgarie, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Canada, la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la France, le Gabon, la Grèce, la Guinée-Bissau, Haïti, le Luxembourg, la Macédoine, le Madagascar, le Mali, la Mauritanie, Maurice, la Moldavie, le Maroc, le Niger, la Roumanie, le Rwanda, le Sénégal, la Suisse, le Togo, Tunisie, le Vietnam. Les membres associés et les observateurs n'ont pas été inclus.

3 Les pays développés de la Francophonie sont définis comme étant : la Belgique, le Canada, la France, la Grèce, le Luxembourg et la Suisse. Tous avec un PIB par habitant de plus de 30 000 \$ international (PPP constant 2005). Tous les autres pays de la Francophonie sont définis comme étant en voie de développement. Le Gabon est le pays en voie de développement de la Francophonie avec le PIB par habitant le plus élevé à 13 770 \$ international (PPP constant 2005).

consommateurs ne concluront pas librement des transactions avec lui. Plusieurs milliards de transactions mutuellement profitables surviennent chaque jour, mettant en marche le processus qui mène à une productivité et à une prospérité accrues partout dans l'économie.

Tel que nous le verrons ci-dessous, il a été démontré – dans des études de haut niveau révisées par des pairs – que la liberté économique promeut la prospérité, la croissance et d'autres objectifs positifs.

Les études à propos de la liberté économique

Une grande quantité d'études empiriques ont conclu que la liberté économique est un facteur clé afin d'accroître la prospérité, particulièrement dans les pays en voie de développement. Ces études, appuyées sur des données factuelles et publiées dans des revues universitaires prestigieuses, ont démontré que la liberté économique promeut la prospérité, la croissance et d'autres objectifs positifs. Le lien entre la liberté économique et la prospérité n'est pas surprenant. Les individus et les familles sont mieux en mesure de s'occuper d'eux-mêmes lorsqu'ils sont libres de le faire sans contraintes extérieures. De plus, la liberté économique possède une valeur intrinsèque et est inextricablement liée aux autres types de liberté. Les individus et les familles devraient avoir le droit inhérent de prendre leurs propres décisions sur le plan économique. Lorsqu'ils peuvent agir de la sorte, cette liberté économique les libère d'une dépendance par rapport à l'État et ouvre la porte à d'autres libertés.

La liberté économique mène aussi à une dynamique sociale positive. Dans les pays libres en matière économique, les gens obtiennent du succès en produisant des biens ou des services que les autres veulent se procurer. En d'autres termes, les gens progressent en aidant leurs semblables. Là où la liberté économique est inexistante, la croissance économique est anémique ou même nulle et les gens obtiennent des avantages par la recherche de rente et en restreignant les possibilités des autres. Dans un contexte de liberté économique, les gains les plus importants sont obtenus par ceux qui augmentent la taille de la « tarte ». En l'absence de liberté économique, les gains les plus importants vont à ceux qui réussissent à se couper une plus grande pointe de tarte au détriment des autres.

Cette explication est fondamentale afin de comprendre pourquoi il a été démontré que la liberté économique promeut la démocratie ainsi que d'autres libertés. La dynamique d'une société où les individus réalisent des

profits en favorisant le bien-être de leurs semblables (en produisant efficacement des biens et services que les gens veulent) est radicalement différente de celle d'une société où, en l'absence de liberté économique, la recherche de rente et l'accaparement du pouvoir au détriment des autres sont la voie vers davantage de richesse et puissance. La première dynamique est propice à une société civile stable et pacifique caractérisée par la liberté; la seconde favorise la mise en place d'incitations à restreindre les libertés.

Depuis la publication de la première édition de l'étude *Economic Freedom of the World* en 1996 et, plus récemment, d'indices nationaux et régionaux similaires, environ 350 articles scientifiques et exposés se sont servis des indices de liberté économique afin d'étudier le lien entre la liberté économique et d'autres facteurs socio-économiques.

Les preuves de nature économique

On s'attendrait intuitivement à ce que la liberté économique ait des conséquences positives sur la croissance économique puisque la liberté économique mène à un environnement qui permet aux individus et aux entreprises d'allouer leurs ressources d'après l'usage le plus efficace. Cependant, cette question est essentiellement empirique. Une des premières études à ce sujet, celle d'Easton et Walker (1997), a démontré que des variations dans l'étendue de la liberté économique ont des conséquences significatives sur l'état d'équilibre du revenu même lorsqu'on tient compte de l'influence de la technologie, de l'éducation de la main-d'œuvre et de l'investissement.

De Haan et Sturm (2000) ont démontré empiriquement que des variations positives (négatives) dans l'étendue de la liberté économique mènent à des variations positives (négatives) dans les taux de croissance économique. Obtenus à l'aide de l'indice de liberté économique de Gwartney, Lawson et Block (1996) et de données sur le PIB par habitant de 80 pays, leurs résultats indiquent qu'après avoir tenu compte de l'influence de l'éducation, de l'investissement et de la croissance démographique, les variations dans l'étendue de la liberté économique ont des conséquences significatives sur la croissance économique.

Gwartney et Lawson (2004) ont également étudié les conséquences de la liberté économique sur la croissance économique, mais en mettant un accent particulier sur l'investissement et la productivité. Ils ont conclu que la liberté économique promeut fortement l'investissement. Les pays ayant un score de liberté économique inférieure à 5 (sur une échelle de 0 à 10 où une valeur supérieure indique une plus grande liberté économique) ont

attiré 845 \$US d'investissement par travailleur pendant la période allant de 1980 à 2000, dont seulement 68 \$US d'investissement direct en provenance de l'étranger. Les pays ayant un score de liberté économique supérieure à 7 ont attiré 10 871 \$ d'investissement par travailleur, dont 3 117 \$US d'investissement direct en provenance de l'étranger.

Par ailleurs, l'investissement est plus productif dans les pays libres sur le plan économique. En évacuant l'effet de facteurs susceptibles d'influencer la croissance et la productivité tels que le PIB par habitant initial, l'emplacement du pays (tropical ou côtier), l'investissement dans la main-d'œuvre et les dépenses publiques, Gwartney et Lawson ont découvert qu'une augmentation d'un point de pourcentage du rapport entre l'investissement privé et le PIB mène à une hausse de 0,33 point de pourcentage du taux de croissance du PIB par habitant dans les pays libres sur le plan économique. La même augmentation de l'investissement privé dans les pays jouissant de peu de liberté économique mène à une hausse de 0,19 point de pourcentage du taux de croissance du PIB par habitant. En d'autres termes, l'investissement dans les pays libres sur le plan économique (ayant un score supérieur à 7) avait une influence positive 70 % plus élevée que l'investissement dans les pays caractérisés par un manque de liberté économique (score inférieur à 5).

À l'aide du même modèle de régression, Gwartney et Lawson ont aussi calculé l'influence de la liberté économique sur la croissance globale par l'entremise d'effets directs et indirects. Ils ont constaté que si un pays avait augmenté son score de liberté économique d'un point (sur une échelle de 0 à 10) dans les années 1980, sa croissance serait de 1,9 point de pourcentage plus élevé par année de 1980 à 2000. En raison des taux de croissance élevés associés à la liberté économique, ils ont aussi observé qu'à long terme la liberté économique explique plus des deux tiers des différences dans la variation du PIB d'un pays à l'autre.

La démocratie, les autres libertés et la coexistence pacifique

Quand un gouvernement a le pouvoir de déterminer la capacité qu'ont les individus à se nourrir, à s'habiller, à se loger et à éduquer leur famille, à conserver un emploi ou à obtenir une promotion et de restreindre leur capacité à progresser d'autres façons – notamment grâce à l'entrepreneuriat – le gouvernement dispose de tous les outils nécessaires afin de réprimer la démocratie et d'autres libertés, du moins jusqu'à ce que la vie devienne insoutenable et que l'on commence à recourir à la violence.

La liberté économique libère les individus de la dépendance envers l'État en créant d'autres centres de pouvoir et d'influence – les individus qui ne dépendent plus de l'État, les entreprises, les syndicats et une circulation de la richesse que l'État doit respecter ou subir les conséquences négatives de leur perte. Des études empiriques corroborent le lien entre la liberté économique, les autres libertés et la démocratie⁴.

Les politologues croient depuis longtemps que la démocratie mène à une coexistence pacifique entre les différents pays démocratiques, même si ce n'est pas le cas pour les relations entre les pays démocratiques et les autres pays. À présent, de nouvelles recherches modifient cette conclusion⁵. Prenant note que la liberté économique et la démocratie coexistent généralement aux mêmes endroits, des techniques statistiques sophistiquées ont été employées afin de départager leur influence respective. La conclusion fut que le libre marché est le facteur le plus important afin d'établir une coexistence pacifique.

Ce n'est pas surprenant puisque c'est le commerce qui met en place des liens transfrontaliers. De façon tout aussi importante, le libre marché et le commerce transforment un monde de jeu à somme nulle – où le gain d'un ennemi représente une perte – en un monde de jeu à somme positive, où le gain d'un partenaire crée de nouveaux marchés pour les produits d'un pays et des produits de meilleure qualité pour les citoyens de ce pays.

Conclusion

Une grande quantité d'études empiriques révisées par des pairs ont obtenu des résultats semblables et montrent des liens entre la liberté économique et d'autres facteurs positifs. Pour un échantillon de la littérature à propos de la liberté économique, voir le site web (en anglais) : <http://www.freetheworld.com>. Pour un résumé de la littérature portant sur la liberté économique et la prospérité, voir Berggren (2003), Doucouliagos et Ulubasoglu (2006).

La structure de l'étude

L'indice publié dans l'étude *Economic Freedom of the World* comprend 42 composantes réparties dans cinq catégories. Le score pour chacune des cinq catégories est obtenu en calculant la moyenne des composantes de ces dernières. Les données les plus récentes disponibles

⁴ Voir par exemple Griswold (2004).

⁵ Voir par exemple Gartzke (2005).

pour l'étude datent de 2006. Le classement de cette année comprend 141 pays qui contiennent 95 % de la population mondiale. L'étude met aussi à jour les données des éditions précédentes dans le cas où elles ont été révisées. Les cinq catégories décrites plus bas sont :

- 1 La taille de l'appareil gouvernemental
- 2 La structure juridique et la sécurité du droit de propriété
- 3 L'accès à une monnaie saine
- 4 La liberté de commerce international
- 5 La réglementation du
 - A) Crédit
 - B) Travail
 - C) Commerce

Le score global est calculé en faisant la moyenne des scores dans les cinq catégories. Chaque composante a été normalisée sur une échelle de 0 à 10. L'Annexe A de l'étude mondiale décrit les procédures en vertu desquelles les scores de 0 à 10 ont été obtenus pour chaque catégorie. Des détails sur les sources et la méthodologie peuvent aussi être trouvés dans l'appendice du présent rapport.

L'indice publié dans *Economic Freedom of the World* est compilé uniquement à partir de données provenant de sources indépendantes afin de garantir leur objectivité. Ainsi, les auteurs de l'étude ne peuvent pas influencer la position des pays dans le classement. De plus, tout observateur indépendant pourrait reproduire l'indice intégralement et obtenir des résultats identiques.

Les classements

Voici une description des composantes utilisées afin de mesurer la liberté économique, des explications à propos de leur pertinence et le score de chaque pays de la Francophonie pour lesquels des données sont disponibles⁶.

La Figure 1 présente un résumé des scores pour la liberté économique de la Francophonie, triés du plus haut

⁶ Les membres de l'Organisation internationale de la Francophonie pour lesquels des scores de liberté économique sont calculées sont : l'Albanie, la Belgique, le Bénin, la Bulgarie, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Canada, la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la France, le Gabon, la Grèce, la Guinée-Bissau, Haïti, le Luxembourg, la Macédoine, le Madagascar, le Mali, la Mauritanie, Maurice, la Moldavie, le Maroc, le Niger, la Roumanie, le Rwanda, le Sénégal, la Suisse, le Togo, Tunisie, le Vietnam. Les membres associés et les observateurs n'ont pas été inclus.

score au plus bas. Le Tableau 1 présente le score (et, entre parenthèses, le rang) pour chacun des cinq domaines de l'indice et pour les composantes 5A, 5B et 5C pour les pays de la Francophonie. Les Tableaux 2 à 9 indiquent les scores par catégorie, alors que le tableau 10 présente des données sur certains indicateurs de développement pour chaque pays de la Francophonie de même que la moyenne mondiale et celle des dix pays les plus libres (top 10)⁷.

Les pays de la Francophonie ont l'un des niveaux de liberté économique les plus faibles dans le monde. La moyenne des pays de la Francophonie pour la liberté économique (avec un score de 6,15) est inférieure à celle des Nations du Commonwealth (6,81), de la Ligue arabe (6,70), de l'Amérique centrale et du Sud (6,66) et de l'Asie (6,26). Elle est cependant plus élevée que l'Afrique sub-saharienne (5,71)⁸. La moyenne des pays de la Francophonie est également sous la moyenne mondiale dans toutes les catégories.

La Francophonie compte six pays développés possédant un niveau de liberté économique relativement élevé qui améliore grandement les résultats moyens : Suisse 4^e (8,20), Canada 7^e (8,05), Luxembourg 21^{ème} (7,58), Belgique 44^e (7,20), France 45^{ème} (7,19) et Grèce 54^{ème} (7,03). Par conséquent, la moyenne de la Francophonie est subdivisée en deux dans les deux tableaux ci-dessous : Francophonie développée et Francophonie en voie de développement.

Plusieurs membres de l'OIF figurent dans la queue de classement des 141 pays recensés dans le rapport mondial. La République Démocratique du Congo arrive en 130^{ème} position (5,25) suivie du Burundi et du Rwanda à égalité en 131^{ème} position (5,23), du Tchad en 133^{ème} position (5,12), de la République Centrafricaine et

⁷ Les dix pays les plus libres en 2006 selon Gwartney et Lawson (2008) sont : l'Australie, le Canada, le Chili, Hong Kong, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis.

⁸ L'Institut Fraser; Gwartney et Lawson (2008). Les Nations du Commonwealth pour lesquels un score pour la liberté économique a été calculé sont : Australie, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belize, Botswana, Cameroun, Canada, Chypre, Fidji, Ghana, Guyana, Inde, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Malawi, Malaisie, Malte, Maurice, Namibie, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Pakistan, Papouasie Nouvelle-Guinée, Sierra Leone, Singapour, Afrique du Sud, Sri Lanka, Tanzanie, Trinité et Tobago, Ouganda, Royaume-Uni et la Zambie. Les pays de la Ligue arabe sont : Algérie, Bahreïn, Égypte, Jordanie, Koweït, Maroc, Mauritanie, Oman, Syrie, Tunisie et les Émirats arabes unis. Pour les autres classifications, voir le chapitre 2 de Gwartney et Lawson (2008).

Figure 1 : Résumé des scores pour la liberté économique de l'OIF, 2006

Tableau 1 : La liberté économique par catégorie (rang), 2006

	Catégories										Composantes: Catégorie 5					
	1		2		3		4		5		5A		5B		5C	
	Taille de l'appareil gouvernemental	Structure juridique et sécurité du droit de propriété	Accès à une monnaie saine	Liberté de commerce international	Réglementation	Scores	(Rang)	Scores	(Rang)	Scores	(Rang)	Scores	(Rang)	Scores	(Rang)	
Albanie	8,07	(8)	4,94	(92)	9,57	(7)	5,93	(112)	5,80	(113)	7,12	(119)	4,98	(100)	5,31	(92)
Belgique	4,31	(126)	7,02	(30)	9,51	(15)	8,06	(11)	7,09	(50)	8,65	(68)	5,14	(94)	7,47	(21)
Bénin	7,20	(39)	4,33	(108)	6,86	(109)	5,25	(132)	5,78	(115)	9,15	(40)	3,89	(125)	4,31	(121)
Bulgarie	4,95	(113)	5,61	(71)	8,76	(54)	7,64	(22)	7,11	(47)	9,22	(35)	7,03	(29)	5,09	(101)
Burkina Faso	5,52	(99)	4,03	(117)	6,80	(110)	5,36	(129)	6,45	(78)	8,65	(70)	5,21	(92)	5,48	(80)
Burundi	4,68	(118)	3,06	(133)	7,30	(93)	4,31	(137)	6,78	(68)	8,80	(62)	7,57	(13)	3,98	(132)
Cameroun	6,52	(68)	3,69	(121)	7,07	(101)	5,80	(121)	5,71	(117)	7,33	(113)	6,66	(37)	3,14	(138)
Canada	6,88	(53)	8,39	(14)	9,60	(6)	7,14	(52)	8,22	(10)	9,32	(28)	7,22	(23)	8,12	(7)
Congo	3,90	(132)	2,35	(139)	5,71	(133)	6,02	(109)	5,22	(126)	5,71	(134)	5,73	(75)	4,23	(127)
Côte d'Ivoire	7,35	(30)	3,36	(127)	6,88	(108)	5,97	(111)	6,21	(96)	7,35	(111)	5,25	(90)	6,02	(58)
Egypte	7,29	(34)	5,66	(70)	8,74	(56)	6,63	(80)	4,93	(131)	6,10	(130)	3,67	(127)	5,03	(104)
France	4,11	(128)	7,53	(22)	9,51	(15)	7,38	(36)	7,40	(32)	9,13	(43)	5,65	(81)	7,42	(22)
Gabon	4,26	(127)	4,27	(113)	6,03	(130)	5,48	(125)	6,82	(64)	7,45	(106)	7,33	(21)	5,66	(72)
Grèce	6,82	(55)	6,56	(43)	9,53	(11)	6,21	(101)	6,05	(103)	7,78	(94)	4,32	(116)	6,04	(57)
Guinée-Bissau	3,09	(136)	3,68	(122)	6,67	(114)	5,67	(122)	5,94	(108)	8,80	(61)	4,56	(111)	4,46	(117)
Haïti	7,26	(35)	2,59	(137)	8,28	(70)	6,49	(88)	6,16	(100)	6,81	(122)	6,95	(33)	4,72	(109)
Maurice	7,16	(40)	5,86	(60)	8,54	(65)	7,38	(36)	7,35	(35)	8,88	(54)	6,55	(42)	6,60	(39)
Luxembourg	4,93	(115)	8,11	(17)	8,99	(44)	8,16	(9)	7,72	(17)	8,83	(58)	6,63	(38)	7,69	(14)
Macédoine	6,05	(85)	4,35	(106)	8,18	(77)	6,33	(95)	7,14	(46)	8,93	(53)	6,06	(59)	6,43	(42)
Madagascar	6,92	(52)	3,32	(128)	7,33	(92)	6,46	(89)	5,77	(116)	7,75	(95)	4,50	(113)	5,04	(103)
Mali	7,33	(31)	4,51	(104)	6,47	(121)	6,25	(99)	6,09	(102)	8,49	(77)	4,58	(109)	5,21	(96)
Maroc	6,68	(60)	6,10	(56)	6,89	(107)	5,87	(117)	5,64	(118)	6,07	(131)	5,02	(99)	5,83	(65)
Mauritanie	5,78	(92)	5,44	(78)	7,09	(100)	6,58	(83)	6,67	(71)	9,22	(36)	6,37	(52)	4,42	(118)
Moldavie	6,84	(54)	5,72	(68)	6,97	(104)	6,79	(72)	6,24	(93)	8,19	(84)	5,10	(97)	5,43	(83)
Niger	3,04	(138)	4,32	(109)	6,55	(120)	4,46	(135)	4,98	(129)	7,68	(100)	2,99	(136)	4,28	(125)
Rép. Centrafr.	6,32	(75)	2,99	(135)	6,80	(110)	4,03	(139)	4,91	(132)	7,08	(120)	3,51	(130)	4,13	(129)
Rép. Dem. Congo	7,24	(36)	2,06	(141)	7,25	(95)	5,43	(128)	4,26	(141)	2,80	(141)	6,54	(43)	3,43	(137)
Roumanie	5,54	(97)	5,51	(76)	8,69	(58)	7,12	(55)	6,45	(78)	7,34	(112)	6,43	(48)	5,57	(75)
Rwanda	4,87	(117)	3,04	(134)	6,79	(112)	4,39	(136)	7,08	(52)	7,41	(109)	7,45	(16)	6,38	(44)
Sénégal	6,07	(84)	3,55	(124)	6,94	(105)	6,13	(107)	5,57	(121)	8,95	(52)	3,50	(131)	4,26	(126)
Suisse	7,89	(13)	8,66	(8)	9,56	(8)	6,79	(72)	8,12	(13)	8,84	(57)	7,50	(15)	8,01	(9)
Tchad	6,45	(70)	2,28	(140)	6,12	(128)	5,93	(112)	4,81	(134)	5,38	(136)	4,63	(108)	4,41	(119)
Togo	6,36	(73)	2,46	(138)	6,90	(106)	6,17	(103)	4,77	(135)	6,42	(128)	3,18	(133)	4,71	(110)
Tunisie	5,31	(104)	6,90	(33)	6,98	(103)	6,14	(104)	6,85	(61)	8,02	(87)	5,42	(88)	7,10	(27)
Viêtnam	4,58	(120)	5,82	(63)	6,37	(123)	6,95	(64)	6,00	(105)	9,47	(17)	4,21	(120)	4,33	(120)

de la Guinée-Bissau à égalité en 134^{ème} position (5,01), du Niger en 137^{ème} position (4,67) et du Congo en 138^{ème} position (4,64). La République de Maurice obtient le meilleur résultat parmi les pays en voie de développement et se classe 41^{ème} (7,26).

Les cinq catégories

Catégorie 1 – Taille de l'appareil gouvernemental : dépenses publiques, impôts et sociétés d'État

Les quatre composantes de la première catégorie rendent compte de la mesure dans laquelle les pays ont recours aux choix individuels et aux marchés plutôt qu'au processus politique afin d'allouer les ressources et de produire des biens et services. Lorsque les dépenses publiques augmentent par rapport aux dépenses des individus, des ménages et des entreprises, l'autorité gouvernementale prend la place des choix personnels et la liberté économique s'en trouve réduite. Les deux premières composantes concernent cet aspect : les dépenses générales de consommation de l'État en pourcentage de la consommation totale (1A) et les transferts et subventions en pourcentage du PIB (1B).

La consommation gouvernementale désigne la mesure dans laquelle l'État produit lui-même des biens et services. Si des fonctionnaires construisent une route, elle est comprise dans la consommation gouvernementale; si la construction de la même route est confiée à une entreprise privée, il ne s'agit plus de consommation gouvernementale même si la dépense est comptée dans les dépenses publiques. Le fait d'accorder des contrats au secteur privé par mise en concurrence améliore l'efficacité et diminue la politisation de l'économie si le processus est impartial. Les subventions et les transferts affaiblissent les marchés en récompensant le pouvoir et les relations politiques plutôt que la capacité à produire des biens et des services voulus par les citoyens.

La troisième composante (1C) évalue la mesure dans laquelle les pays ont recours à l'entreprise privée et au libre marché plutôt qu'à des sociétés d'État afin de produire des biens et services. La quatrième composante (1D) est fondée sur le taux d'imposition marginal supérieur et sur le seuil de revenu à partir duquel il s'applique, de même que sur les cotisations sociales. Des taux d'imposition marginaux élevés qui s'appliquent à partir d'un seuil de revenu relativement bas empêchent de plus en plus les individus de profiter des fruits de leur labeur.

Le Tableau 2 montre les résultats pour la catégorie 1, c'est-à-dire la taille de l'appareil gouvernemental. Pour

cet aspect, les membres de la Francophonie qui sont des pays en développement tiennent un score légèrement plus élevé (5,95) que les pays de l'OIF développés (5,82) en moyenne. Cependant, les deux groupes sont sous la moyenne mondiale (6,19).

La France (4,11), la Belgique (4,31) et le Luxembourg (4,93) ont des États particulièrement imposants et des taux d'imposition élevés. Leur faible score dans cette catégorie réduit substantiellement leur position globale.

Les pays en tête dans la première catégorie sont l'Albanie (8,07) et la Suisse (7,89). Les pires scores de la Francophonie sont obtenus par le Congo (3,90), la Guinée-Bissau (3,09) et le Niger (3,04).

Catégorie 2 – Système juridique et protection du droit de propriété

La protection des personnes, des contrats et de la propriété acquise légitimement sont des éléments centraux tant de la liberté économique que de la société civile. En effet, le système juridique est la fonction interne la plus importante de l'État. Un droit de propriété garanti, protégé par la primauté du droit, est essentiel à la liberté économique. La liberté d'échanger, par exemple, est futile si les individus ne jouissent pas du droit de propriété garanti, incluant le fruit de leur labeur. L'incapacité du système juridique d'un pays à garantir le droit de propriété, l'exécution des contrats et un règlement des conflits acceptable pour les deux parties sapera le fonctionnement d'une économie de marché.

Si les puissants peuvent voler la propriété et violer les contrats comme bon leur semble, personne d'autre ne pourra bâtir des entreprises, et ainsi les puissants pourront empêcher les masses de jouir de la liberté économique. Sans primauté du droit, la croissance économique et la prospérité sont impossibles.

Les deux premières composantes de cette catégorie, l'indépendance judiciaire (2A) et l'impartialité des tribunaux (2B), sont nécessaires afin de garantir que chacun, peu importe ses relations politiques et économiques, puisse obtenir une justice égale. La liberté économique est impossible sans protection du droit de propriété (2C). L'interférence militaire (2D) et l'intégrité du système juridique (2E) indiquent si la primauté du droit est appliquée de manière impartiale et systématique. Le respect juridique des contrats (2F) évalue à quel point les ententes librement conclues sont protégées en pratique par la primauté du droit. Les Restrictions réglementaires sur la vente de propriété immobilière (2G) fournissent de l'information à propos de la facilité avec laquelle il est possible d'établir le droit de propriété.

Tableau 2 : Catégorie 1 – Scores et données pour chaque composante, 2006

	1A Dépenses générales de consommation de l'Etat en pourcentage de la consommation totale		1B Transferts et subventions en pourcentage du PIB		1C Entreprises publiques et investissements publics		1Di Taux marginal maximal d'imposition sur le revenu		1Dii Taux marginal maximal d'imposition sur le revenu et cotisations sociales totales		1D Taux marginal maximal d'imposition	1 Taille de l'appareil gouvernemental
	Scores	Données	Scores	Données	Scores	Données	Scores	Données	Scores	Données	Scores	Scores
Albanie	9,11	9,03	9,66	1,73	7,00	22,46	10,00	20,00	3,00	47,00	6,50	8,07
Belgique	2,96	29,93	3,29	25,12	10,00	7,66	2,00	50–55	0,00	62–66	1,00	4,31
Bénin	7,75	13,66	9,86	1,03	4,00	34,15						7,20
Bulgarie	5,86	20,09	5,94	15,40	2,00		9,00	24,00	3,00	46,00	6,00	4,95
Burkina Faso	5,55	21,12	9,00	4,17	2,00	44,40						5,52
Burundi	4,61	24,34	9,43	2,60	0,00	81,86						4,68
Cameroun	8,02	12,74	9,57	2,09	8,00	16,23	1,00	60,00	0,00	68,00	0,50	6,52
Canada	4,24	25,60	7,30	10,42	10,00	12,36	6,00	39–49	6,00	39–49	6,00	6,88
Congo	0,00	44,28	8,60	5,62	4,00	37,65	3,00	50,00			3,00	3,90
Côte d'Ivoire	8,72	10,35	9,32	2,99	4,00	31,34						7,35
Egypte	7,41	14,82	7,74	8,78	4,00	38,97	10,00	20,00			10,00	7,29
France	3,11	29,42	3,34	24,93	8,00	15,29	3,00	52,00	1,00	62–64	2,00	4,11
Gabon	4,77	23,79			7,00	20,74	1,00	56,00	1,00	56,00	1,00	4,26
Grèce	6,69	17,25	5,58	16,71	10,00	11,98	5,00	40,00	5,00	40,00	5,00	6,82
Guinée-Bissau	6,17	19,02			0,00	71,86						3,09
Haïti	9,13	8,95	9,92	0,81	2,00	48,18	8,00	30,00			8,00	7,26
Maurice	6,70	17,21	8,43	6,25	6,00	28,69	8,00	30,00	7,00	31,00	7,50	7,16
Luxembourg	3,16	29,26	4,58	20,40	8,00	19,04	5,00	39,00	3,00	46,00	4,00	4,93
Macédoine	6,14	19,12			6,00	28,53	9,00	24,00	3,00	47,00	6,00	6,05
Madagascar	8,77	10,19	10,00	0,32	2,00	41,37						6,92
Mali	7,99	12,83	10,00	0,00	4,00	37,50						7,33
Maroc	4,47	24,79	8,26	6,87	10,00	12,05	4,00	44,00			4,00	6,68
Mauritanie	4,56	24,50			7,00	23,92						5,78
Moldavie	6,95	16,37	6,56	13,13			10,00	20,00	4,00	41,00	7,00	6,84
Niger	6,08	19,34			0,00	52,69						3,04
Rép. Centrafr.	8,64	10,61			4,00	37,00						6,32
Rép. Dém. Congo	9,44	7,89	10,00	0,33	7,00	21,81	3,00	50,00	2,00	54,00	2,50	7,24
Roumanie	7,15	15,70	7,01	11,49	2,00		10,00	16,00	2,00	52,00	6,00	5,54
Rwanda	7,73	13,71			2,00	40,27						4,87
Sénégal	8,57	10,85	8,71	5,24	4,00	33,90	3,00	50,00	3,00	50,00	3,00	6,07
Suisse	7,13	15,77	6,42	13,65	10,00	11,83	9,00	26–42	7,00	35–49	8,00	7,89
Tchad	8,90	9,74			4,00	35,85						6,45
Togo	9,09	9,11	10,00	0,28	0,00							6,36
Tunisie	6,41	18,19	7,32	10,34	2,00	45,03	7,00	35,00	4,00	50,65	5,50	5,31
Viêtnam	9,25	8,56			0,00		6,00	40,00	3,00	52,00	4,50	4,58
Moyenne Francophonie	6,61	17,66	7,92	8,10	4,71	32,15	6,00	36,84	3,17	48,62	4,86	5,93
Développée	4,55	24,54	5,08	18,54	9,33	13,03	5,00	43,67	3,67	43,00	4,33	5,82
Développement	7,03	16,24	8,77	4,97	3,71	36,94	6,38	35,56	2,92	49,55	5,06	5,95
Moyenne mondiale	5,91	19,96	7,50	9,66	5,76	26,88	7,04	31,38	5,00	40,88	6,08	6,19
Moyenne du Top 10	5,58	21,04	7,32	10,33	9,50	12,38	7,00	35,00	6,50	36,43	6,75	7,29

Le Tableau 3 affiche les résultats pour la catégorie 2, c'est-à-dire le système juridique et la protection du droit de propriété. Sans surprise, les cinq pays de la Francophonie obtenant les meilleurs scores sont des pays développés : la Suisse (8,66), le Canada (8,39), le Luxembourg (8,11), la France (7,53) et la Belgique (7,02). La Grèce (6,56) se classe septième. La Tunisie (6,90) obtient le meilleur score pour ce qui est des pays en développement.

Plusieurs pays en développement de la Francophonie obtiennent des résultats très faibles et sont parmi les pires à l'échelle mondiale. Vingt membres ont un score inférieur à 5 en ce qui concerne la qualité de leur système juridique. Six d'entre eux ont un score inférieur à 3 : la République centrafricaine (2,99), Haïti (2,59), le Togo (2,46), le Congo (2,35), le Tchad (2,28) et la République démocratique du Congo (2,06).

Tant la moyenne des pays en développement de la Francophonie (4,20) que la moyenne générale de celle-ci (4,80) sont bien en deçà de la moyenne mondiale (5,66).

Catégorie 3 – Accès à une monnaie saine

La monnaie est essentielle aux échanges. L'absence d'une monnaie saine réduit les gains provenant du commerce et érode la valeur de la propriété détenue sous forme d'instruments monétaires. Une monnaie saine est essentielle afin de protéger le droit de propriété et, par conséquent, la liberté économique. Lorsque les gouvernements impriment de l'argent dans le but de financer leurs dépenses, en pratique, ils exproprient leurs citoyens. Une trop grande croissance de la masse monétaire (3A) mène à de l'inflation. Des taux d'inflation volatils et élevés (3B et 3C) créent des distorsions dans les prix relatifs, altèrent les conditions fondamentales des contrats à long terme et rendent la tâche presque impossible aux individus et aux entreprises qui souhaitent planifier raisonnablement pour l'avenir. La composante 3D sert à mesurer la facilité avec laquelle des devises étrangères peuvent être utilisées par l'entremise de comptes de banques locales et étrangères, c'est-à-dire si une personne peut librement échanger et obtenir différentes devises.

Le Tableau 4 affiche les résultats pour la catégorie 3, c'est-à-dire l'accès à une monnaie saine. Encore une fois, ce sont des pays développés qui sont en tête à l'exception de l'Albanie (9,57) en deuxième place. Le Canada (9,60) et la Suisse (9,56) se classent premier et troisième respectivement. Le Gabon (6,03) et le Congo (5,71) obtiennent les pires résultats.

La moyenne de la Francophonie (7,61) est légèrement inférieure à la moyenne mondiale (7,96) et est dopée par les bons résultats des pays développés. Avec

en tête le Canada et la Suisse, les pays développés de la Francophonie (9,45) obtiennent un excellent score et surpassent la moyenne des dix pays les plus libres (9,40).

Catégorie 4 – Liberté de commercer à l'échelle internationale

Dans un monde de haute technologie et de faible coût des communications et du transport, la liberté d'échanger au-delà des frontières nationales est un ingrédient clé de la liberté économique. Les composantes de cette catégorie servent à mesurer une grande variété de restrictions qui nuisent au commerce international : les tarifs (4A et sous-composantes), les barrières réglementaires (4B), les distorsions du taux de change (4D) et les limitations imposées au capital (4E). La taille attendue du secteur commercial (4C) compare la taille réelle du secteur commercial avec celle à laquelle on s'attendrait en fonction de l'emplacement, de la prospérité et d'autres facteurs propres au pays.

Les individus au sein de la Francophonie devraient avoir le droit d'échanger entre eux et avec quiconque dans le monde. En d'autres mots, les consommateurs devraient être en mesure d'acheter les biens qu'ils veulent peu importe leur origine et les producteurs devraient pouvoir vendre librement sur le marché mondial.

Le Tableau 5 et le Tableau 6 affichent les résultats pour la catégorie 4, c'est-à-dire la liberté de commercer à l'échelle internationale. La moyenne de la Francophonie (6,19) est encore une fois inférieure à la moyenne mondiale (6,69). Un des problèmes d'importance primordiale réside dans le contrôle des marchés internationaux de capitaux, où les pays de la Francophonie (3,94) obtiennent des résultats considérablement plus faibles que la moyenne mondiale (5,01).

Les pays en tête dans la quatrième catégorie sont le Luxembourg (8,16), la Belgique (8,06) et la Bulgarie (7,64). Quatre pays ont des scores inférieurs à 5 : le Niger (4,46), le Rwanda (4,39), le Burundi (4,31) et la République centrafricaine (4,03).

Les pays développés de la Francophonie (7,29) obtiennent encore une fois de bons résultats : le pire score est obtenu par la Grèce (6,21), légèrement au-dessus de la médiane des membres de la Francophonie.

Catégorie 5 – Réglementation du crédit, du travail et des entreprises

Lorsque la réglementation limite l'accès aux marchés et interfère avec la liberté de conclure des échanges volontaires, elle réduit la liberté économique. Les restrictions réglementaires qui limitent la liberté des échanges dans

Tableau 3 : Catégorie 2 – Scores pour chaque composante, 2006

	2A Indépendance judiciaire (GCR)	2B Impartialité des tribunaux (GCR)	2C Protection du droits de propriété (GCR)	2D Interférence militaire dans l'État de droit et le proces- sus politique (ICRG)	2E Intégrité du système juridique (CRG)	2F Respect juridique des contrats (DB)	2G Restrictions réglemen- taires sur la vente de propriété immobilière (DB)	2 Structure juridique et sécurité du droit de propriété
Albanie	2,30	2,68	3,54	8,33	4,17	5,59	7,96	4,94
Belgique	7,28	6,17	8,41	10,00	8,33	5,65	3,33	7,02
Bénin	4,66	4,15	4,55	7,10		1,47	4,02	4,33
Bulgarie	2,92	2,92	4,69	8,33	6,67	4,87	8,88	5,61
Burkina Faso	3,26	3,73	5,76	5,00	5,83	2,10	2,55	4,03
Burundi	1,70	2,67	3,76	1,90		3,91	4,44	3,06
Cameroun	1,99	3,01	4,60	6,67	4,17	2,17	3,24	3,69
Canada	8,36	7,63	8,47	10,00	10,00	5,18	9,09	8,39
Congo		3,00		0,00	3,33	3,01	2,41	2,35
Côte d'Ivoire		3,00		3,33	4,17	2,47	3,83	3,36
Egypte	6,43	5,28	6,75	5,00	6,67	3,46	6,02	5,66
France	7,10	7,13	8,43	9,17	8,33	6,91	5,67	7,53
Gabon		4,70		3,33	5,00	2,92	5,41	4,27
Grèce	5,69	5,09	6,96	8,33	7,50	4,13	8,25	6,56
Guinée-Bissau		3,20		2,50	5,00	3,48	4,24	3,68
Haïti		2,70		0,00	3,33	4,05	2,86	2,59
Maurice	6,20	6,11	7,74	8,70		3,94	2,48	5,86
Luxembourg	7,59	7,25	8,33	10,00	10,00	7,51	6,10	8,11
Macédoine	2,57	2,92	4,54	3,50		5,55	7,00	4,35
Madagascar	3,34	3,69	4,31	1,67	4,17	2,42	3,65	3,32
Mali	4,55	4,63	5,23	5,83	5,00	1,84	4,45	4,51
Maroc	4,73	5,06	6,12	6,67	8,33	4,30	7,50	6,10
Mauritanie	4,07	4,58	5,11	5,50		6,04	7,36	5,44
Moldavie	2,38	2,83	4,35	6,67	8,33	6,71	8,80	5,72
Niger		4,10		5,00	3,33	2,74	6,44	4,32
Rép. Centrafr.		3,30		3,30		0,51	4,85	2,99
Rép. Dém. Congo		2,50		0,00	1,67	0,30	5,83	2,06
Roumanie	3,48	3,39	5,22	8,33	6,67	5,21	6,24	5,51
Rwanda		3,80		3,10		3,35	1,91	3,04
Sénégal	2,53	2,97	4,78	3,33	5,00	3,39	2,85	3,55
Suisse	8,83	8,56	9,30	10,00	8,33	6,03	9,57	8,66
Tchad	1,50	2,24	2,69	2,80		0,30	4,17	2,28
Togo		3,70		0,00	5,00	3,15	0,43	2,46
Tunisie	6,95	6,92	7,48	6,67	8,33	4,88	7,07	6,90
Viêtnam	4,34	4,64	5,39	5,00	6,67	6,36	8,34	5,82
Moyenne Francophonie	4,59	4,29	5,86	5,29	6,05	3,88	5,35	4,80
Développée	7,47	6,97	8,32	9,58	8,75	5,90	7,00	7,71
Développement	3,68	3,74	5,09	4,40	5,28	3,46	5,01	4,20
Moyenne mondiale	4,98	4,70	6,12	6,55	6,44	4,65	6,73	5,66
Moyenne du Top 10	8,01	7,70	8,52	9,08	8,92	6,61	8,59	8,20

Tableau 4 : Catégorie 3 – Scores et données pour chaque composante, 2006

	3A Croissance de la Masse Monétaire		3B Ecart-type de l'inflation		3C Inflation: Année la plus récente		3D Liberté de détenir des comptes de dépôts en devises	3 Accès à une monnaie saine
	Scores	Données	Scores	Données	Scores	Données	Scores	Scores
Albanie	9,35	3,24	9,41	1,47	9,53	2,37	10,00	9,57
Belgique	8,49	7,53	9,89	0,28	9,64	1,79	10,00	9,51
Bénin	9,43	-2,86	8,77	3,08	9,24	3,78	0,00	6,86
Bulgarie	7,42	12,89	9,07	2,31	8,55	7,26	10,00	8,76
Burkina Faso	8,57	7,14	9,11	2,22	9,53	2,33	0,00	6,80
Burundi	7,26	13,70	7,52	6,21	9,44	2,81	5,00	7,30
Cameroun	9,99	0,03	9,30	1,74	8,98	5,12	0,00	7,07
Canada	9,19	4,04	9,62	0,94	9,60	2,00	10,00	9,60
Congo	8,65	6,73	4,89	12,79	9,31	3,44	0,00	5,71
Côte d'Ivoire	8,91	5,46	9,10	2,24	9,51	2,47	0,00	6,88
Egypte	7,80	11,00	8,68	3,29	8,47	7,64	10,00	8,74
France	8,51	7,46	9,86	0,34	9,68	1,60	10,00	9,51
Gabon	7,76	11,18	7,17	7,08	9,18	4,09	0,00	6,03
Grèce	8,83	5,85	9,93	0,18	9,36	3,20	10,00	9,53
Guinée-Bissau	8,99	-5,05	8,07	4,82	9,61	1,95	0,00	6,67
Haïti	7,47	12,64	8,25	4,37	7,39	13,07	10,00	8,28
Maurice	6,36	18,19	9,60	1,00	8,22	8,91	10,00	8,54
Luxembourg	7,19	14,03	9,32	1,71	9,46	2,68	10,00	8,99
Macédoine	8,96	2,79	9,41	1,48	9,34	3,32	5,00	8,18
Madagascar	8,86	5,68	7,62	5,95	7,85	10,77	5,00	7,33
Mali	8,83	5,85	7,36	6,60	9,69	1,54	0,00	6,47
Maroc	8,62	6,89	9,61	0,97	9,34	3,28	0,00	6,89
Mauritanie	8,83	5,83	5,79	10,52	8,75	6,24	5,00	7,09
Moldavie	6,31	18,43	8,89	2,77	7,68	11,62	5,00	6,97
Niger	7,76	11,22	8,45	3,88	9,99	0,04	0,00	6,55
Rép. Centrafr.	8,80	5,99	9,07	2,33	9,33	3,37	0,00	6,80
Rép. Dém. Congo	5,59	22,06	6,03	9,93	7,38	13,09	10,00	7,25
Roumanie	8,62	6,89	7,44	6,39	8,68	6,58	10,00	8,69
Rwanda	5,75	21,23	8,20	4,50	8,22	8,88	5,00	6,79
Sénégal	8,86	5,71	9,33	1,68	9,58	2,11	0,00	6,94
Suisse	8,71	6,44	9,73	0,69	9,79	1,06	10,00	9,56
Tchad	9,81	0,97	6,28	9,30	8,39	8,04	0,00	6,12
Togo	9,05	4,74	9,01	2,47	9,55	2,23	0,00	6,90
Tunisie	9,03	4,87	9,81	0,48	9,10	4,49	0,00	6,98
Viêtnam	7,72	11,42	9,30	1,75	8,46	7,69	0,00	6,37
Moyenne Francophonie	8,29	8,01	8,54	3,65	9,02	4,88	4,57	7,61
Développée	8,49	7,56	9,72	0,69	9,59	2,05	10,00	9,45
Développement	8,25	8,10	8,29	4,26	8,91	5,47	3,45	7,23
Moyenne mondiale	8,00	10,92	8,45	6,53	8,83	13,27	6,56	7,96
Moyenne du Top 10	8,67	6,64	9,47	1,31	9,46	2,68	10,00	9,40

Tableau 5 : Catégorie 4 – Scores et données pour les composantes A & B, 2006

	4Ai Revenus des taxes sur le commerce international (% du secteur du commerce international)		4Aii Taux moyen de droit de douane		4Aiii Ecart -type des taux de droits de douanes		4A Taxes sur le commerce internatio- nal	4Bi Barrières commercia- les non- tarifaires (GCR)	4Bii Coûts de mise en conformité pour l'im- portation et l'exportation (DB)	4B Barrières ré- glementaires au commerce international
	Scores	Données	Scores	Données	Scores	Données	Scores	Scores	Scores	Scores
Albanie	8,14	2,79	8,86	5,70	7,83	5,42	8,28	5,39	7,03	6,21
Belgique	9,84	0,24	8,92	5,40	6,13	9,67	8,30	7,58	8,93	8,26
Bénin	3,20	10,20	7,60	12,00	7,26	6,84	6,02	5,48	4,75	5,11
Bulgarie	9,58	0,63	7,92	10,40	5,80	10,50	7,77	5,57	6,92	6,25
Burkina Faso	5,89	6,16	7,60	12,00	7,26	6,84	6,92	6,33	3,02	4,68
Burundi	1,13	13,31	7,46	12,70	6,24	9,40	4,94	4,47	1,79	3,13
Cameroun	3,84	9,24	6,40	18,00	6,33	9,18	5,52	5,18	5,84	5,51
Canada	9,77	0,35	8,90	5,50	1,07	22,33	6,58	6,66	8,89	7,78
Congo	8,95	1,57	6,32	18,40	6,25	9,38	7,17		2,10	2,10
Côte d'Ivoire	4,45	8,32	7,60	12,00	7,26	6,84	6,44		5,55	5,55
Egypte	8,31	2,54	6,14	19,30	0,00	141,08	4,82	4,57	7,78	6,18
France	9,84	0,24	8,92	5,40	6,13	9,67	8,30	7,32	8,49	7,91
Gabon			6,40	18,00	6,33	9,18	6,36		6,39	6,39
Grèce	9,84	0,24	8,92	5,40	6,13	9,67	8,30	7,39	6,93	7,16
Guinée-Bissau			7,60	12,00	7,26	6,84	7,43		6,28	6,28
Haïti			9,44	2,80	8,17	4,56	8,81		2,50	2,50
Maurice	8,08	2,89	9,30	3,50	6,43	8,93	7,94	6,91	7,74	7,33
Luxembourg	9,84	0,24	8,92	5,40	6,13	9,67	8,30	7,95	9,29	8,62
Macédoine			8,34	8,30	5,36	11,60	6,85	5,44	7,51	6,48
Madagascar	4,97	7,55	7,34	13,30	7,66	5,85	6,65	5,33	4,76	5,04
Mali	7,98	3,03	7,60	12,00	7,26	6,84	7,62	4,78	2,42	3,60
Maroc	7,76	3,36	5,10	24,50	0,59	23,52	4,48	5,07	7,80	6,44
Mauritanie			7,86	10,70	7,13	7,17	7,50	4,22	4,61	4,42
Moldavie	9,31	1,04	8,96	5,20	7,38	6,55	8,55	5,95	5,30	5,63
Niger			7,60	12,00	7,26	6,84	7,43		0,97	0,97
Rép. Centrafr.	5,88	6,18	6,40	18,00	6,33	9,18	6,20		1,26	1,26
Rép. Dém. Congo	6,81	4,78	7,60	12,00	7,55	6,12	7,32		2,19	2,19
Roumanie	9,39	0,91	6,82	15,90	4,98	12,56	7,06	5,71	8,35	7,03
Rwanda			6,26	18,70	6,04	9,91	6,15		1,92	1,92
Sénégal	3,83	9,25	7,60	12,00	7,26	6,84	6,23	4,74	6,86	5,80
Suisse	9,84	0,24	8,48	7,60	0,00	30,48	6,11	5,51	8,93	7,22
Tchad			6,40	18,00	6,33	9,18	6,36	3,53	0,00	1,76
Togo	7,47	3,80	7,60	12,00	7,26	6,84	7,44		6,34	6,34
Tunisie	8,85	1,73	4,64	26,80	0,00	26,00	4,50	6,21	7,37	6,79
Viêtnam	8,16	2,76	6,64	16,80	1,87	20,33	5,56	4,77	6,72	5,74
Moyenne Francophonie	7,44	3,84	7,56	12,22	5,67	14,34	6,86	5,68	5,53	5,30
Développée	9,83	0,26	8,84	5,78	4,27	15,25	7,65	7,07	8,58	7,82
Développement	6,76	4,86	7,29	13,55	5,96	14,15	6,70	5,25	4,90	4,78
Moyenne mondiale	7,88	3,20	8,10	9,49	5,66	12,63	7,20	6,02	6,39	6,12
Moyenne du Top 10	9,68	0,48	9,20	3,99	6,49	9,32	8,46	7,58	8,77	8,17

Tableau 6 : Catégorie 4 – Scores pour les composantes C, D & E et Scores totaux, 2006

	4C Taille du secteur du commerce relativement à sa taille théorique	4D Taux de change au marché noir	4Ei Restrictions à la propriété et à l'investissement étrangers (GCR)	4Eii Contrôle des capitaux	4E Contrôle des marchés internationaux de capitaux	4 Liberté de commerce international
Albanie	1,69	10,00	5,42	1,54	3,48	5,93
Belgique	6,92	10,00	8,25	5,38	6,82	8,06
Bénin	1,73	10,00	5,99	0,77	3,38	5,25
Bulgarie	7,75	10,00	5,22	7,69	6,46	7,64
Burkina Faso	1,34	10,00	6,94	0,77	3,85	5,36
Burundi	3,11	7,37	5,27	0,77	3,02	4,31
Cameroun	3,98	10,00	6,39	1,54	3,96	5,80
Canada	4,10	10,00	7,58	6,92	7,25	7,14
Congo	8,53	10,00		2,31	2,31	6,02
Côte d'Ivoire	7,07	10,00		0,77	0,77	5,97
Egypte	5,84	10,00	5,99	6,67	6,33	6,63
France	3,97	10,00	7,25	6,15	6,70	7,38
Gabon	4,65	10,00		0,00	0,00	5,48
Grèce	0,32	10,00	6,67	3,85	5,26	6,21
Guinée-Bissau	3,87	10,00		0,77	0,77	5,67
Haïti	1,92	10,00		9,23	9,23	6,49
Maurice	4,63	10,00	7,14	6,92	7,03	7,38
Luxembourg	7,33	10,00	8,47	4,62	6,54	8,16
Macédoine	5,27	10,00	5,33	0,77	3,05	6,33
Madagascar	5,92	10,00	6,06	3,33	4,70	6,46
Mali	6,31	10,00	6,73	0,77	3,75	6,25
Maroc	5,49	9,16	6,82	0,77	3,80	5,87
Mauritanie	7,33	10,00	5,75	1,54	3,64	6,58
Moldavie	6,81	10,00	5,13	0,77	2,95	6,79
Niger	3,88	10,00		0,00	0,00	4,46
Rép. Centrafr.	0,37	10,00		2,31	2,31	4,03
Rép. Dém. Congo	7,64	10,00		0,00	0,00	5,43
Roumanie	5,16	10,00	6,52	6,15	6,33	7,12
Rwanda	0,81	10,00		3,08	3,08	4,39
Sénégal	4,71	10,00	7,06	0,77	3,92	6,13
Suisse	4,73	10,00	7,96	3,85	5,90	6,79
Tchad	8,32	10,00	4,87	1,54	3,21	5,93
Togo	6,27	10,00		0,77	0,77	6,17
Tunisie	6,20	9,20	7,30	0,77	4,03	6,14
Viêtnam	10,00	10,00	6,09	0,77	3,43	6,95
Moyenne Francophonie	4,97	9,88	6,49	2,70	3,94	6,19
Développée	4,56	10,00	7,70	5,13	6,41	7,29
Développement	5,06	9,85	6,11	2,20	3,43	5,96
Moyenne mondiale	5,42	9,75	6,79	3,84	5,01	6,69
Moyenne du Top 10	5,89	10,00	8,25	6,46	7,36	7,98

les marchés du crédit, du travail et des produits sont incluses dans l'indice. La bureaucratie peut étouffer l'expansion des entreprises, l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

La première composante (5A) reflète les conditions du marché local du crédit. Les individus devraient pouvoir prendre leurs propres décisions dans ce domaine et faire affaire avec les institutions de leur choix. Les composantes sont conçues de manière à mesurer si le gouvernement permet au libre marché de déterminer le crédit disponible, ou si celui-ci est dépendant d'influences politiques, et si le crédit est accessible dans des délais et à un coût raisonnables pour les individus et les entreprises solvables qui en font la demande.

Le Tableau 7 affiche les résultats pour la composante 5A, la réglementation du marché du crédit. Les trois meilleurs résultats dans cette catégorie sont obtenus par le Vietnam (9,47), le Canada (9,32) et la Bulgarie (9,22). La moyenne mondiale (8,22) est encore une fois plus élevée que celle de la Francophonie (7,80).

Plusieurs types de réglementation du marché du travail (5B) empiètent sur la liberté économique des employés et des employeurs. Les individus devraient pouvoir travailler pour qui ils veulent et les employeurs devraient pouvoir engager qui ils désirent. Les variables de cette sous-catégorie comprennent la difficulté d'embaucher du personnel, la rigidité des heures de travail, la réglementation et les coûts des licenciements et la conscription.

Les scores pour la composante 5B, la réglementation du marché du travail, sont affichés dans le Tableau 8. Plusieurs pays en développement obtiennent de relativement bons résultats. Le Burundi (7,57), la Suisse (7,50), le Rwanda (7,45) et le Gabon (7,33) obtiennent les meilleures places. La moyenne des pays développés de la Francophonie (6,07) est substantiellement inférieure à la moyenne des dix pays les plus libres (7,48). La Belgique (5,14) et la France (5,65) se caractérisent par un marché du travail relativement peu libre avec un rang à l'échelle mondiale de 94 et de 81 respectivement.

Tout comme la réglementation des marchés du crédit et du travail, la réglementation des activités commerciales (5C) restreint la liberté économique. Les individus devraient pouvoir mettre sur pied des entreprises de leur choix quant ils le souhaitent et les fermer quand bon leur semble. Les composantes liées à la réglementation des entreprises servent à évaluer la mesure dans laquelle les restrictions réglementaires et les procédures administratives nuisent aux activités consistant à établir une entreprise, à l'exploiter et à la fermer.

Le Tableau 9 affiche les résultats pour la composante 5C, la réglementation des activités commerciales, et les scores générales pour la Catégorie 5. Le Canada (8,12) se classe premier pour la facilité de faire des affaires, suivi de la Suisse (8,01), du Luxembourg (7,69), de la Belgique (7,47) et de la France (7,42). La Grèce (6,04) est en dixième place parmi les pays de la Francophonie.

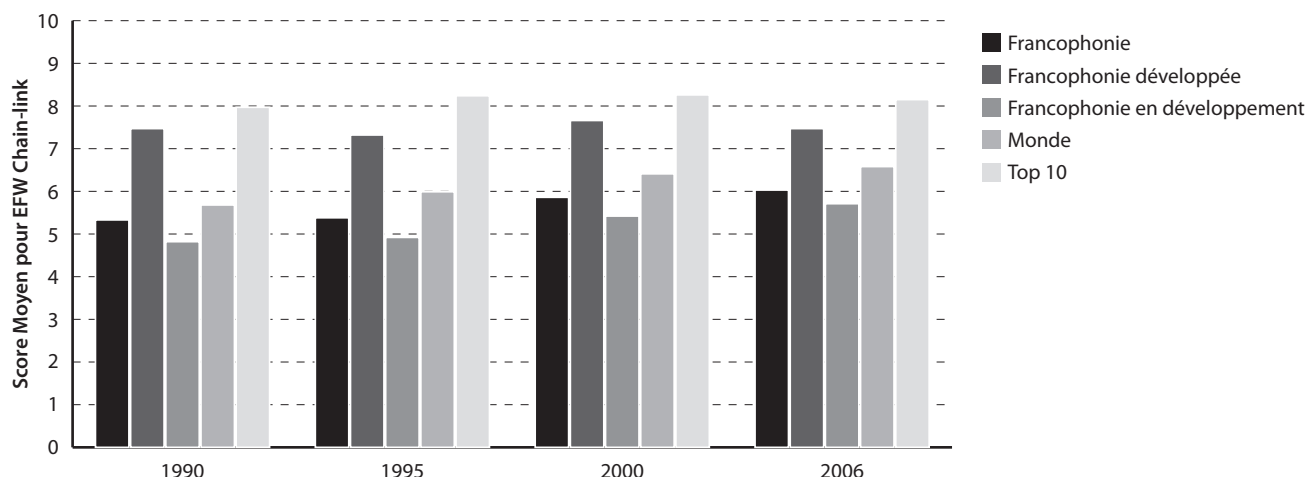
Les trois premières places pour la Catégorie 5 globale sont obtenues par des pays développés : le Canada (8,22), la Suisse (8,12) et le Luxembourg (7,72). Malgré un score relativement faible sur le plan du marché du travail, la France se classe cinquième pour toute la catégorie avec un score de 7,40 et au 32^e rang à l'échelle mondiale. La moyenne de la Francophonie (6,23) est encore une fois inférieure à la moyenne mondiale (6,62).

Analyse et recommandations

Figure 2 présente le score moyen pour la liberté économique (EFW) *chain-link*⁹ de 1990 à 2006 pour les pays de la Francophonie, les pays développés et en voie de développement de la Francophonie, la moyenne mondiale et le top dix. Le niveau moyen de liberté économique mondial a augmenté de 1990 à 2006, passant de 5,68 à 6,58. Tel que mentionné dans le rapport mondial, une grande partie de cette augmentation a été stimulée par une réduction des taux marginaux d'impôt sur le revenu, une amélioration de la politique monétaire, et la libéralisation du commerce mondial.

Les nations de la Francophonie ont invariablement obtenu un score inférieur à la moyenne mondiale mais suivent une tendance similaire de 1990 à 2006. La moyenne de la Francophonie (de 5,36 à 6,03) et la moyenne des pays de la Francophonie en voie de développement (de 4,84 à 5,69) ont progressé avec le temps. Les nations développées de la Francophonie (7,47 en 1990, 7,66 en 2000 et 7,47

⁹ Au cours des dernières années, l'indice de liberté économique (EFW) et les données disponibles sont devenus plus complets. Par conséquent, le nombre et la composition des éléments sur lesquels l'indice est basé varient dans le temps pour certains pays. L'indice *Chain-Link* est le même que l'indice régulier lorsque les mêmes composantes sont disponibles dans l'année de référence et les autres années. L'année de référence pour l'indice *Chain-Link* est 2004 et, par conséquent, des changements dans l'indice *Chain-Link* pour un pays à travers le temps sont basés seulement sur des changements dans les composantes à travers le temps. Pour plus de détails et tous les *Chain-Link* scores, voir le chapitre 1 de *Economic Freedom of the World: 2008 Annual Report*.

Figure 2 : Score Moyen pour EFW Chain-link

en 2006) et le top 10 (de 7,97 en 1990 à 8,15 en 2006) sont toutefois demeurés relativement stables.

La Belgique (de 7,52 à 7,13), le Luxembourg (de 7,95 à 7,48) et la Suisse (de 8,30 à 8,18) ont subi un déclin de leur score entre 1990 et 2006. La Grèce (de 6,00 à 6,99) est quant à elle devenue significativement plus libre pendant la même période.

Parmi les pays en voie de développement, cinq pays sont devenus beaucoup plus libres économiquement entre 1990 et 2006. L'Albanie (de 4,12 à 6,99), la Bulgarie (de 4,08 à 6,54), la République démocratique du Congo (de 3,28 à 5,14), l'Égypte (de 5,03 à 6,79) et la Roumanie (de 4,73 à 6,58) ont fait des progrès considérables.

Recommandations—pauvreté et liberté économique¹⁰

Puisque les pays en voie de développement ont un faible niveau de prospérité et de développement économique, la propension à la pauvreté est élevée. Seth W. Norton et James D. Gwartney ont étudié la relation entre la liberté économique et la pauvreté dans les pays en voie de développement (Gwartney & Lawson, 2008, chapitre 2). Leurs résultats confirment une relation positive forte entre la liberté économique et la réduction de la pauvreté. Selon leur analyse, une augmentation de 2 points de la liberté économique réduirait le pourcentage de la population vivant avec moins de 1\$ et 2\$ par jour d'environ 10%.

Plus précisément, ils ont trouvé que le pourcentage de la population vivant sous le seuil de 1\$ par jour (pondéré) était de 29,7% en 2004 pour les pays avec un score de liberté économique inférieur à 5, mais seulement de

7,7% pour les pays avec un score entre 6 et 7. De manière similaire, le pourcentage de la population vivant sous le seuil de 2\$ par jour (pondéré) diminue de 51,5% à 38,9%, lorsque l'on passe du groupe de nations en voie de développement le moins libre (moins de 5 sur 10) au plus libre (entre 6 et 7).

Les auteurs ont également examiné la relation entre la liberté économique et les indicateurs de pauvreté non-monnaïres, tels que l'espérance de vie à la naissance (années), le taux de survie infantile (pour 1000 habitants) et le nombre de médecins (par 1000 habitants), en utilisant un plus grand ensemble de pays. Leurs résultats démontrent encore une fois que les taux de pauvretés sont significativement plus bas dans les nations ayant un niveau de liberté économique élevé que dans les nations ayant un faible niveau de liberté économique. À titre d'exemple, l'espérance de vie est de 20 ans plus longue dans le groupe le plus libre (plus de 7) que dans le groupe le moins libre (moins de 5). Par ailleurs, 109 enfants de plus survivent jusqu'à 5 ans (pour 1000 enfants) dans le groupe le plus libre comparativement au groupe le moins libre¹¹.

Une tendance similaire est observée pour les pays de la Francophonie. Le Tableau 10 présente à la fois plusieurs indicateurs de développement et le score et rang de chaque pays pour la liberté économique. Le Tableau 10 montre que les pays de l'OIF ayant davantage de liberté économique ont un PIB par habitant plus élevé et bénéficient d'une croissance économique plus forte, d'une plus grande espérance de vie à la naissance et d'un faible taux de mortalité infantile. Ils obtiennent également de meilleurs résultats dans plusieurs indicateurs de

¹⁰ Cette section s'inspire grandement du chapitre 2 de Gwartney & Lawson (2008).

¹¹ Pour plus de détails, voir chapitre 2 de Gwartney and Lawson (2008)

développement tels que : la perception de la corruption, les droits politiques, les libertés civiles et l'Indice de performance environnementale¹².

Les pays en voie de développement de l'OIF ont des rendements inférieurs à la moyenne mondiale pour l'ensemble des indicateurs de développement. La moyenne de la Francophonie est par ailleurs renforcée par les pays développés de l'OIF qui ont des scores impressionnants. Ces pays ont de meilleurs résultats que la moyenne du top dix pour plusieurs indicateurs. La liste inclut le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance, les droits politiques, les libertés civiles, le pourcentage de la population utilisant des sources d'eau sécuritaires et le taux de mortalité infantile.

Conclusion

Les pays en voie de développement de la Francophonie doivent mettre l'accent sur l'accroissement de la liberté économique pour promouvoir la croissance économique et réduire la pauvreté. Une société qui encourage des accords mutuellement avantageux diffère radicalement d'une société sans liberté économique où la recherche de rentes est l'unique façon d'accroître sa richesse et son pouvoir. Dans le premier cas, la liberté économique amène le développement d'une société stable et productive tandis que dans le second cas, l'absence de liberté économique conduit à une diminution de la prospérité.

La croissance économique est le moteur de la réduction de la pauvreté. L'OIF et les pays en voie de développement qui en sont membres devraient accorder la priorité à trois éléments principaux.

Tout d'abord, l'État de droit doit être renforcé afin de protéger le droit de propriété, d'encourager l'investissement et de réduire la corruption. En l'absence de mécanismes de règlement des litiges et d'un droit de propriété solide, de nombreux échanges mutuellement avantageux sont impossibles, sapant ainsi le marché des échanges. Bien que crucial pour la prospérité, l'amélioration du système juridique est une tâche complexe et de longue haleine. Les pays en voie de développement doivent faire preuve de patience et s'inspirer du succès de pays similaires en suivant leur exemple.

Deuxièmement, les obstacles au commerce international doivent être supprimés. Les pays en voie de développement ont tendance à avoir de plus petits marchés intérieurs et, par conséquent, pourraient bénéficier de l'ouverture de leurs frontières en accédant à de nouveaux marchés.

Troisièmement, les réglementations doivent être simplifiées afin d'encourager l'investissement et la création d'entreprise, en éliminant les obstacles réglementaires inutiles, en réduisant la corruption, et en diminuant les coûts administratifs des entreprises.

Des transformations et améliorations dans les politiques sont possibles. Tel que mentionné par Norton et Gwartney, le Pérou et le Chili sont la preuve que des réformes sont possibles (Gwartney & Lawson, 2008, chapitre 2). Ces deux pays ont en effet réussi à accroître leur niveau de liberté économique d'environ 2 points dans une période relativement brève.

Les pays en voie de développement de la Francophonie peuvent en faire autant et ainsi commencer à réduire efficacement la pauvreté d'un trop grand nombre de leurs citoyens.

12 Pour plus de détails sur les indicateurs, voir Gwartney et Lawson (2008).

Tableau 7 : Catégorie 5 – Scores pour la composante A, 2006

	5Ai Structure de propriété des banques	5Aii Concurrence des banques étrangères	5Aiii Crédit du secteur privé	5Aiv Contrôle des taux d'intérêt / Taux d'intérêts réels négatifs	5A Réglementation du marché du crédit
Albanie	5,00	9,00	4,47	10,00	7,12
Belgique	10,00	8,00	6,60	10,00	8,65
Bénin	10,00		9,44	8,00	9,15
Bulgarie	10,00	8,00	8,89	10,00	9,22
Burkina Faso	10,00	7,00	9,60	8,00	8,65
Burundi	8,00	8,00	9,19	10,00	8,80
Cameroun	5,00		7,99	9,00	7,33
Canada	10,00	8,00	9,26	10,00	9,32
Congo	0,00		8,13	9,00	5,71
Côte d'Ivoire	8,00		8,06	6,00	7,35
Egypte	2,00	6,00	6,40	10,00	6,10
France	10,00	8,00	8,52	10,00	9,13
Gabon	5,00		8,35	9,00	7,45
Grèce	8,00	6,00	7,14	10,00	7,78
Guinée-Bissau	10,00		6,39	10,00	8,80
Haïti			8,62	5,00	6,81
Maurice	10,00	9,00	7,54	9,00	8,88
Luxembourg	8,00	10,00	7,31	10,00	8,83
Macédoine	10,00	7,00	8,71	10,00	8,93
Madagascar	5,00		8,26	10,00	7,75
Mali	8,00		9,47	8,00	8,49
Maroc	5,00	3,00	8,29	8,00	6,07
Mauritanie			9,44	9,00	9,22
Moldavie	8,00	6,00	8,76	10,00	8,19
Niger	10,00		9,03	4,00	7,68
Rép. Centrafr.	5,00		7,25	9,00	7,08
Rép. Dém. Congo	0,00		8,41	0,00	2,80
Roumanie	5,00	7,00	9,38	8,00	7,34
Rwanda	8,00	3,00	8,65	10,00	7,41
Sénégal	10,00		8,84	8,00	8,95
Suisse	8,00	8,00	9,38	10,00	8,84
Tchad	2,00		5,14	9,00	5,38
Togo	5,00		8,27	6,00	6,42
Tunisie	5,00	8,00	9,07	10,00	8,02
Viêtnam			8,93	10,00	9,47
Moyenne Francophonie	6,97	7,17	8,21	8,63	7,80
Développée	9,00	8,00	8,04	10,00	8,76
Développement	6,50	6,75	8,24	8,34	7,61
Moyenne mondiale	7,66	7,82	8,12	9,31	8,22
Moyenne du Top 10	9,40	8,50	9,31	9,90	9,28

Tableau 8 : Catégorie 5 – Scores pour la composante B, 2006

	5Bi Salaire minimum (DB)	5Bii Réglementation sur l'embauche et le licenciement (GCR)	5Biii Négociations collectives centralisées (GCR)	5Biv Coût obligatoire de l'embauche (DB)	5Bv Coût obligatoire du licenciement (DB)	5Bvi Conscription	5B Réglementation du marché du travail
Albanie	5,12	6,03	7,64	3,31	4,81	3,00	4,98
Belgique	6,23	2,41	3,67	0,00	8,52	10,00	5,14
Bénin	2,04	5,44	7,02	1,18	6,66	1,00	3,89
Bulgarie	7,02	5,25	7,72	3,01	9,17	10,00	7,03
Burkina Faso	0,00	4,70	5,79	3,92	6,85	10,00	5,21
Burundi	7,06	5,07	7,83	7,87	7,59	10,00	7,57
Cameroun	6,20	5,64	6,02	5,14	6,94	10,00	6,66
Canada	6,77	5,54	7,55	6,05	7,40	10,00	7,22
Congo	4,81			1,18	6,94	10,00	5,73
Côte d'Ivoire	10,00			4,53	5,46	1,00	5,25
Egypte	8,40	3,44	7,79	2,40	0,00	0,00	3,67
France	8,26	2,32	6,26	0,00	7,03	10,00	5,65
Gabon	9,39			3,92	6,01	10,00	7,33
Grèce	6,97	2,96	3,72	1,49	7,78	3,00	4,32
Guinée-Bissau	10,00			3,31	1,93	3,00	4,56
Haïti	2,70			6,66	8,42	10,00	6,95
Maurice	7,18	3,13	4,08	8,18	6,76	10,00	6,55
Luxembourg	7,19	3,87	6,27	6,05	6,38	10,00	6,63
Macédoine	6,61	4,59	7,59	0,00	7,59	10,00	6,06
Madagascar	2,39	5,10	6,79	4,53	7,22	1,00	4,50
Mali	7,77	5,39	5,67	1,49	7,13	0,00	4,58
Maroc	1,41	5,00	7,33	4,22	2,12	10,00	5,02
Mauritanie	2,61	6,54	6,80	5,14	7,13	10,00	6,37
Moldavie	8,35	5,80	7,39	1,49	6,57	1,00	5,10
Niger	0,00			4,83	7,13	0,00	2,99
Rép. Centrafr.	1,55			4,53	7,96	0,00	3,51
Rép. Dém. Congo	1,14			7,87	7,13	10,00	6,54
Roumanie	6,96	4,40	7,36	0,58	9,26	10,00	6,43
Rwanda	3,74			8,48	7,59	10,00	7,45
Sénégal	1,60	5,11	4,22	3,62	6,48	0,00	3,50
Suisse	10,00	7,83	7,92	5,44	8,79	5,00	7,50
Tchad	2,36	4,46	7,68	3,62	6,66	3,00	4,63
Togo	3,64			2,40	6,66	0,00	3,18
Tunisie	6,16	5,70	5,93	3,31	8,42	3,00	5,42
Viêtnam	7,22	5,28	5,99	4,83	1,93	0,00	4,21
Moyenne Francophonie	5,40	4,84	6,48	3,85	6,58	5,83	5,47
Développée	7,57	4,15	5,90	3,17	7,65	8,00	6,07
Développement	4,95	5,06	6,67	3,98	6,36	5,38	5,34
Moyenne mondiale	6,14	4,77	6,58	4,96	5,65	6,48	5,76
Moyenne du Top 10	7,98	5,84	7,52	6,96	8,06	8,50	7,48

Tableau 9 : Catégorie 5 – Scores pour la composante C et Scores totaux, 2006

	5Ci Contrôle des prix	5Cii Formalités administratives (GCR)	5Ciii Coûts de la bureau- cratie (GCR)	5Civ Démarrer une entreprise (DB)	5Cv Paiements extra / Pots-de-vin (GCR)	5Cvi Autorisa- tions, licences (DB)	5Cvii Coût de la conformité fiscale (DB)	5C Réglemen- tation des activités commerciales	5 Réglementa- tion du crédit, du travail et des activités commerciales
Albanie	6,00	3,30	2,64	8,52	4,71	4,69	7,31	5,31	5,80
Belgique	7,00	2,96	8,30	9,75	7,98	8,05	8,25	7,47	7,09
Bénin	2,00	2,86	3,97	5,80	3,62	4,93	6,97	4,31	5,78
Bulgarie	3,00	3,21	4,30	8,70	5,46	7,88	3,10	5,09	7,11
Burkina Faso		4,14	4,36	7,20	4,24	5,96	6,97	5,48	6,45
Burundi	4,00	3,34	2,46	5,99	3,63	0,00	8,43	3,98	6,78
Cameroun	4,00	1,88	3,34	6,88	3,02	2,82	0,00	3,14	5,71
Canada	8,00	4,12	8,13	9,89	8,58	9,47	8,67	8,12	8,22
Congo	0,00			6,56		7,14	3,21	4,23	5,22
Côte d'Ivoire	6,00			6,57		4,55	6,97	6,02	6,21
Egypte	4,00	3,62	4,73	9,37	5,47	6,00	2,03	5,03	4,93
France	6,00	2,61	8,20	9,76	8,24	8,64	8,52	7,42	7,40
Gabon	2,00			6,30		7,41	6,95	5,66	6,82
Grèce	5,00	2,67	5,51	8,20	5,83	8,05	7,04	6,04	6,05
Guinée-Bissau	6,00			0,68		3,48	7,67	4,46	5,94
Haïti	2,00			5,15		3,52	8,21	4,72	6,16
Maurice	4,00	3,47	5,42	9,72	6,28	9,10	8,20	6,60	7,35
Luxembourg	7,00	4,83	7,61	9,08	8,65	7,34	9,35	7,69	7,72
Macédoine		3,29	4,05	9,45	5,25	7,59	8,92	6,43	7,14
Madagascar	4,00	2,97	3,74	8,44	3,86	4,96	7,33	5,04	5,77
Mali	6,00	4,31	3,80	6,36	3,87	5,14	6,97	5,21	6,09
Maroc	4,00	4,10	4,72	9,30	5,06	7,66	5,99	5,83	5,64
Mauritanie		5,17	3,30	5,68	3,54	6,62	2,20	4,42	6,67
Moldavie	2,00	2,76	4,43	9,09	6,29	5,88	7,56	5,43	6,24
Niger	4,00			5,02		1,14	6,97	4,28	4,98
Rép. Centrafr.	0,00			5,65		6,50	4,35	4,13	4,91
Rép. Dém. Congo	2,00			3,33		1,84	6,55	3,43	4,26
Roumanie	1,00	4,12	4,77	9,50	5,14	6,73	7,74	5,57	6,45
Rwanda	4,00			7,69		5,73	8,12	6,38	7,08
Sénégal	4,00	2,73	3,90	6,18	3,79	7,06	2,20	4,26	5,57
Suisse	6,00	5,47	8,69	9,29	8,99	8,31	9,29	8,01	8,12
Tchad	4,00	2,41	2,79	4,31	2,66	6,04	8,63	4,41	4,81
Togo	4,00			3,93		3,93	6,97	4,71	4,77
Tunisie	6,00	5,73	6,69	9,48	7,06	7,73	7,00	7,10	6,85
Viêtnam		2,70	3,91	8,19	4,08	7,08	0,00	4,33	6,00
Moyenne Francophonie	4,10	3,55	4,95	7,29	5,41	5,97	6,42	5,42	6,23
Développée	6,50	3,78	7,74	9,33	8,05	8,31	8,52	7,46	7,43
Développement	3,52	3,48	4,07	6,86	4,58	5,49	5,98	5,00	5,98
Moyenne mondiale	4,90	3,65	5,40	8,07	5,86	6,53	6,37	5,84	6,62
Moyenne du Top 10	7,30	4,70	7,84	9,62	8,55	8,69	8,53	7,89	8,21

Tableau 10 : Indices de développement humain, 2006

	Classement 2006	Rang	PIB per capita PPP (en dollars constants de 2005) 2006	Taux de croissance annuel du PIB per capita (PPP constant) 1990–2006	Espérance de vie à la naissance (années) 2006
Albanie	6,86	65	\$ 5 705	3,07%	76,34
Belgique	7,20	44	\$32 507	1,64%	79,48
Bénin	5,88	111	\$ 1 224	1,09%	56,20
Bulgarie	6,82	68	\$ 9 957	1,69%	72,61
Burkina Faso	5,63	123	\$ 1 095	2,53%	51,87
Burundi	5,23	131	\$ 323	-2,49%	49,05
Cameroun	5,76	117	\$ 2 024	-0,27%	50,28
Canada	8,05	7	\$35 580	1,77%	80,36
Congo	4,64	138	\$ 3 380	-0,04%	54,79
Côte d'Ivoire	5,95	107	\$ 1 599	-0,98%	48,08
Egypte	6,65	75	\$ 4 800	2,35%	71,01
France	7,19	45	\$31 005	1,38%	80,56
Gabon	5,37	127	\$ 13 770	-0,59%	56,74
Grèce	7,03	54	\$30 413	2,49%	79,41
Guinée-Bissau	5,01	134	\$ 463	-1,88%	46,19
Haïti	6,16	96	\$ 1 186	-2,60%	60,32
Maurice	7,26	41	\$ 10 244	3,69%	73,17
Luxembourg	7,58	21	\$73 277	3,25%	79,18
Macédoine	6,41	85	\$ 7 608	-0,35%	73,99
Madagascar	5,96	106	\$ 851	-0,83%	58,99
Mali	6,13	100	\$ 1 025	1,96%	53,78
Maroc	6,24	95	\$ 3 794	2,01%	70,70
Mauritanie	6,31	92	\$ 1 832	0,89%	63,75
Moldavie	6,51	78	\$ 2 303	-3,18%	68,53
Niger	4,67	137	\$ 609	-0,84%	56,42
Rép. Centrafr.	5,01	134	\$ 669	-1,20%	44,38
Rép. Dém. Congo	5,25	130	\$ 272	-4,87%	46,12
Roumanie	6,66	74	\$ 10 109	1,58%	72,18
Rwanda	5,23	131	\$ 715	0,43%	45,59
Sénégal	5,65	119	\$ 1 537	0,81%	62,76
Suisse	8,20	4	\$36 046	0,50%	81,51
Tchad	5,12	133	\$ 1 433	2,45%	50,60
Togo	5,33	129	\$ 752	-0,73%	58,20
Tunisie	6,44	82	\$ 6 648	3,27%	73,62
Viêtnam	5,94	108	\$ 2 290	5,99%	70,85
Moyenne Francophonie	6,15		\$ 9 629	0,69%	63,36
Développée	7,54		\$39 804	1,84%	80,08
Développement	5,86		\$ 3 386	0,45%	59,90
Moyenne mondiale	6,62		\$12 595	1,75%	68,20
Moyenne du Top 10	8,22		\$33 831	2,67%	79,90

Indice de perception de la corruption (IPC) (sur 10) 2006/2007	Droits politiques (sur 10) 2006	Libertés civiles (sur 10) 2006	Indice de performance environnementale (sur 100) 2007/2008	% de population ayant accès à des sources d'eau sécuritaires 2006	Mortalité infantile 2006	Indice de développement humain (sur 1) 2005
2,90	6,67	6,67	84,00	96,00	14,80	0,80
7,10	10,00	10,00	78,40		3,55	0,95
2,70	8,33	8,33	56,10	67,00	87,80	0,44
4,10	10,00	8,33	78,50	99,00	11,59	0,82
2,90	3,33	6,67	44,30	61,00	121,60	0,37
2,50	6,67	3,33	54,70	79,00	108,80	0,41
2,40	1,67	1,67	63,80	66,00	86,80	0,53
8,70	10,00	10,00	86,60	100,00	4,87	0,96
2,10	1,67	3,33	69,70	58,00	79,45	0,55
2,10	1,67	1,67	65,20	84,00	89,60	0,43
2,90	0,00	1,67	76,30	98,00	28,90	0,71
7,30	10,00	10,00	87,80	100,00	3,58	0,95
3,30	1,67	5,00	77,30	88,00	60,00	0,68
4,60	10,00	8,33	80,20		3,62	0,93
2,20	5,00	5,00	49,70	59,00	119,25	0,37
1,60	5,00	3,33	60,70	54,00	60,00	0,53
4,70	10,00	8,33	78,10	100,00	12,60	0,80
8,40	10,00	10,00	83,10	100,00	3,63	0,94
	6,67	6,67	75,10		14,60	0,80
3,20	6,67	6,67	54,60	46,00	72,00	0,53
2,70	8,33	8,33	44,30	50,00	119,20	0,38
3,50	3,33	5,00	72,10	81,00	34,20	0,65
2,60	3,33	5,00	44,20	53,00	77,80	0,55
2,80	6,67	5,00	70,70	92,00	16,35	0,71
2,60	6,67	6,67	39,10	46,00	148,20	0,37
2,00	3,33	5,00	56,00	75,00	114,50	0,38
1,90	3,33	1,67	47,30	46,00	129,00	0,41
3,70	8,33	8,33	71,90	57,00	15,69	0,81
2,80	1,67	3,33	54,90	74,00	97,55	0,45
3,60	8,33	6,67	62,80	76,00	59,90	0,50
9,00	10,00	10,00	95,50	100,00	4,14	0,96
1,80	1,67	3,33	45,90	42,00	124,25	0,39
2,30	1,67	3,33	62,30	52,00	69,15	0,51
4,20	1,67	3,33	78,10	93,00	19,00	0,77
2,60	0,00	3,33	73,90	85,00	14,60	0,73
3,64	5,52	5,81	66,38	74,28	58,02	0,63
7,52	10,00	9,72	85,27	100,00	3,90	0,95
2,81	4,60	5,00	62,47	70,61	69,21	0,57
4,25	6,55	6,77	73,05	82,76	35,97	0,72
8,34	8,67	9,33	85,53	99,29	5,00	0,94

Références

- Al Ismaily, Salem Ben Nasser, Amela Karabegovic, et Fred McMahon (2007). « Economic Freedom of the Arab World ».
- Banque Mondiale (2008). *World Development Indicators*. World Bank.
- Berggren, Niclas (2003). The Benefits of Economic Freedom: A Survey. *The Independent Review* 8, 2 (Fall): 193–211.
- De Haan, J., et J-E. Sturm (2000). On the Relationship between Economic Freedom and Economic Growth. *European Journal of Political Economy* 16: 215–41.
- Doucouliaagos, Chris, et Mehmet Ali Ulubasoglu (2006). Economic Freedom and Economic Growth: Does Specification Make a Difference? *European Journal of Political Economy* 22, 1: 60–81.
- Easton, S.T., and M.A. Walker (1997). Income, Growth, and Economic Freedom. *American Economic Review* 87, 2 (May): 328–32.
- Erik Gartzke 2005. “The (Other) Liberal Peace.” Miméo. Columbia University.
- Freedom House, Classement par pays de la liberté dans le monde, 2006. Disponible en ligne sur <http://www.freedomhouse.org>.
- Griswold, D.T. (2004). *Trading Tyranny for Freedom: How Open Markets Till the Soil for Democracy*. Trade Policy Analysis 26 (Janvier). Cato Institute.
- Gwartney, James, Robert Lawson, et Walter Block (1996). *Economic Freedom of the World: 1975–1995*. Fraser Institute.
- Gwartney, James, et Robert Lawson (2004). *Economic Freedom of the World: 2004 Annual Report*. Fraser Institute. Disponible en ligne sur <http://www.freetheworld.com>.
- Gwartney, James, and Robert Lawson, avec Erik Gartzke (2005). *Economic Freedom of the World: 2005 Annual Report*. Fraser Institute. Disponible en ligne sur <http://www.freetheworld.com>.
- Gwartney, James, et Robert Lawson, avec William Easterly (2006). *Economic Freedom of the World: 2006 Annual Report*. Fraser Institute. Disponible en ligne sur <http://www.freetheworld.com>.
- Gwartney, James, et Robert Lawson, avec Russell S. Sobel et Peter T. Leeson (2007). *Economic Freedom of the World: 2007 Annual Report*. Fraser Institute. Disponible en ligne sur <http://www.freetheworld.com>.
- Gwartney, James, et Robert Lawson, avec Seth Norton (2008). *Economic Freedom of the World: 2008 Annual Report*. Fraser Institute. Disponible en ligne sur <http://www.freetheworld.com>.
- Gwartney, James et Robert Lawson avec Seth Norton (2008). *Economic Freedom of the World: 2008 Annual Report*. Fraser Institute. Données extraites de <http://www.freetheworld.com>.
- Nations Unies (2004). *Human Development Report, 2004*. Oxford University Press.
- Organisation internationale de la Francophonie (2008). Disponible en ligne sur <http://www.francophonie.org/oif/missions.cfm>
- Programme des Nations-Unies pour le Développement, Indices de Développement Humain 2008. Données extraites de <http://hdr.undp.org/>.
- Transparency International, Indices de perception de la corruption, 2006/2007. Données extraites de <http://www.transparency.org>.

Appendice : Notes explicatives et sources de données, en bref

La plupart des variables sont min-maxées pour un score compris entre 0 et 10 (10 représentant la meilleure performance), et ce, typiquement en suivant la formule : $(V_{\max} - V_i) / (V_{\max} - V_{\min})$ multiplié par 10, sur la base des valeurs maximale et minimale dans l'ensemble des données ou de nombres fixés arbitrairement. Une augmentation induite par l'Etat des coûts, des dépenses, des réglementations, des restrictions de l'activité, de l'inflation etc. génèrent une note plus faible. Seulement les sources primaires de chaque composante sont fournies ci-dessous entre parenthèses. Certaines composantes intègrent des données additionnelles ou des données différentes pour les années précédentes. Pour une information complète sur les composantes, leur construction, et les sources, visitez (en anglais) : <http://www.freetheworld.com/2008/EFW2008App1.pdf>.

Catégorie 1 : Taille de l'appareil gouvernemental : Dépenses, taxes et entreprises publiques

- A Dépenses générales de consommation de l'Etat en pourcentage de la consommation totale (WDI, IFS)
- B Transferts et subventions en pourcentage du PIB (GFSY, WDI, IFS)
- C Entreprises publiques et investissements publics : fondé sur le nombre, la composition et la part de la production fournie par des entreprises publiques et l'investissement public dans le total. (GFSY, WDI, IFS, WCY(2))
- D Taux marginal maximal d'imposition :
 - i Taux marginal maximal d'imposition sur le revenu : les pays avec les taux marginaux d'imposition plus élevés qui prennent effet à des seuils de revenu plus bas reçoivent des scores plus bas. Inclut les taux régionaux lorsque cela est applicable. (WTS, IT)
 - ii Taux marginal maximal d'imposition sur le revenu et cotisations sociales totales (sur les employés et les employeurs) (WTS, IT)

Catégorie 2 : Structure juridique et sécurité du droit de propriété

- A Indépendance judiciaire (GCR)
- B Impartialité des tribunaux (GCR, GI)
- C Protection du droit de propriété (GCR, GI)
- D Interférence militaire dans l'état de droit et le processus politique (ICRG)
- E Intégrité du système juridique (ICRG)

- F Respect juridique des contrats (DB)
- G Restrictions réglementaires sur la vente de propriété immobilière (DB)

Catégorie 3 : Accès à une monnaie saine

- A Croissance de la masse monétaire : croissance annuelle moyenne de la masse monétaire sur les cinq dernières années moins la croissance réelle annuelle du PIB dans les 10 dernières années. Une croissance élevée de cet indicateur génère un faible score. (WDI, IFS)
- B Ecart-type de l'inflation : écart-type du taux d'inflation sur les cinq dernières années. Une variation plus forte génère des scores plus bas. (WDI, IFS)
- C Inflation : année la plus récente (WDI, IFS)
- D Liberté de détenir des comptes de dépôts en devises (AREAER, WCY(2))

Catégorie 4 : Liberté du commerce international

- A Taxes sur le commerce international
 - i Revenus des taxes sur le commerce international (% du secteur du commerce international) (GFSY, IFS)
 - ii Taux moyen de droit de douane : taux moyen non pondéré des droits de douanes. (Sources diverses)
 - iii Ecart-type des taux de droits de douane : les pays avec une plus grande variation de leurs taux ont des scores plus faibles. (Sources diverses)
- B Barrières réglementaires au commerce international
 - i Barrières commerciales non-tarifaires (GCR)
 - ii Coûts de mise en conformité pour l'importation et l'exportation: le coût en termes de temps (non monétaire) des procédures requises pour importer un conteneur de 20 pieds de long, contenant des biens non-périssables qui ne contient pas d'articles militaires ou risqués. (DB)
- C Taille du secteur du commerce relativement à sa taille théorique : une régression a été utilisée pour déterminer une taille théorique du secteur du commerce international. Une taille réelle inférieure à la taille théorique attendue génère un score plus bas. (WDI, IFS)
- D Taux de change au marché noir : différence entre le taux de change officiel et le taux de change au marché noir. (MRI, WDI, IFS)
- E Contrôles des marchés internationaux de capitaux
 - i Restrictions à la propriété et à l'investissement étrangers (GCR)
 - ii Contrôle des capitaux (AREAER)

Catégorie 5 : Réglementation du crédit, du travail et des activités commerciales

A Réglementation du marché du crédit

- i Structure de propriété des banques : fondée sur le pourcentage de dépôts bancaires détenus dans des banques privées (sources diverses).
- ii Concurrence des banques étrangères : fondé sur le taux de refus de licence à des banques étrangères candidates et sur les actifs des banques étrangères (sources diverses).
- iii Crédit du secteur privé : fondé sur le pourcentage de crédit national consommé par le secteur privé. (IFS)
- iv Contrôle des taux d'intérêt / Taux d'intérêts réels négatifs : les pays avec des taux d'intérêt déterminés par le marché, une politique monétaire stable et des taux d'intérêt réels (sur dépôts et sur prêts) reçoivent des scores plus élevés. (IFS)

B Réglementation du marché du travail

- i Salaire minimum : les pays avec des salaires minimums obligatoires plus élevés relativement à la valeur ajoutée moyenne par travailleur reçoivent des scores plus faibles. (DB)
- ii Réglementations sur l'embauche et le licenciement : des fardeaux réglementaires résultent en des scores moins élevés (GCR)
- iii Négociations collectives centralisées : des négociations collectives centralisées génèrent un score faible (GCR)
- iv Coût obligatoire de l'embauche : les coûts imposés par l'Etat pour embaucher un employé (DB)
- v Coût obligatoire du licenciement : les coûts imposés par l'Etat pour licencier un employé (DB)
- vi Conscription : utilisation et durée de la conscription militaire. Les pays avec des périodes de conscription plus longues reçoivent des scores plus bas. (Sources diverses)

C Réglementation des activités commerciales

- i Contrôle des prix : plus l'usage du contrôle des prix est répandu, le plus bas est le score. (Sources diverses)
- ii Formalités administratives : fondées sur le coût de respecter toutes les réglementations administratives (GCR)
- iii Coûts de la bureaucratie : basés sur le coût de respecter les réglementations sur la qualité des produits/services et autres. (GCR)
- iv Démarrer une entreprise : Coûts obligatoires imposés par l'Etat (en temps et en argent) pour démarrer une entreprise. (DB)
- v Paiements extra / Pots-de-vin (GCR).
- vi Autorisations, licences : Coûts obligatoires imposés par l'Etat (en temps et en argent) pour obtenir une autorisation pour construire un entrepôt. (DB)
- vii Coût de la conformité fiscale : le temps requis annuellement de la part d'une entreprise pour préparer, déposer et payer l'impôt sur les bénéfices des sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée ou les taxes de vente, et les prélèvements sur les salaires. (DB)

Définitions

- AREAER International Monetary Fund, *Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions* ; (Fonds Monétaire International : divers rapports annuels)
- DB World Bank, *Doing Business* (Banque Mondiale : divers rapports annuels)
- GCR World Economic Forum, *Global Competitiveness Report* (Forum Economique Mondial : divers rapports annuels de la compétitivité mondiale)
- GFSY International Monetary Fund, *Government Finance Statistics Yearbook* (diverses années)
- GI World Bank, *Governance Indicators* (Banque mondiale : divers rapports annuels de l'indicateur de gouvernance)
- ICRG PRS Group, *International Country Risk Guide* (Groupe PRS sur le risque dans les pays : divers rapports annuels)
- IFS International Monetary Fund, *International Financial Statistics* (Statistiques Financières Internationales du fonds Monétaire International : divers rapports annuels).
- IT PricewaterhouseCoopers, *Individual Taxes: A Worldwide Summary* (Impôts personnels : un résumé mondial de PricewaterhouseCoopers : divers rapports annuels).
- MRI Monetary Research Institute, *MRI Bankers' Guide to Foreign Currency* (Guide pour les devises de l'Institut de recherché Monétaire : divers rapports annuels)
- WCY(1) Currency Data and Intelligence, Inc. , *World Currency Yearbook* (divers rapports annuels)
- WCY(2) International Institute for Management Development. *World Competitiveness Yearbook* (Institut international de développement du management : livre annuel de la compétitivité dans le monde)
- WDI World Bank, *World Development Indicators* (Banque mondiale, indices de développement dans le monde : divers rapports annuels);
- WTS PricewaterhouseCoopers, *Worldwide Tax Summaries Online*. (Résumés mondiaux des taxes et impôts de PriceWaterhouseCoopers)